

The background is a vibrant blue with various abstract, textured shapes. There are several large, rounded forms with different surface textures, some appearing metallic or crystalline. A prominent feature is a large, faceted sphere in the upper left. To the right, there's a smaller, highly reflective sphere that looks like a crystal ball, showing distorted reflections. The overall composition is dynamic and modern.

SOLVAY

Résultats 2023
Rapport financier

Table des matières

Note préliminaire	2
Analyse des résultats sous-jacents	3
Performance financière.....	6
Informations complémentaires	14
Etats financiers consolidés condensés ^[1]	20
Notes aux états financiers consolidés condensés	24
Glossaire	35

Note préliminaire

Outre les comptes IFRS, Solvay présente également d'autres indicateurs de performance (« sous-jacents ») afin de fournir une indication plus cohérente et comparable de la performance financière sous-jacente et de la situation financière du Groupe, ainsi que des flux de trésorerie. Ces indicateurs offrent une vision équilibrée des activités du groupe et sont jugés utiles par les investisseurs, les analystes et les agences de notation de crédit, dans la mesure où ils fournissent des informations pertinentes sur la performance, la position bilancielle ou les flux de trésorerie passés ou futurs du groupe. Ces indicateurs sont généralement utilisés dans le secteur dans lequel Solvay opère et constituent donc une aide utile pour les investisseurs qui souhaitent comparer la performance du groupe à celle de ses pairs. Les indicateurs de performance sous-jacents ajustent les chiffres IFRS pour tenir compte des impacts non cash de l'Allocation du Prix d'Acquisition (PPA) liés aux acquisitions, des coupons des obligations hybrides perpétuelles, classées en tant que capitaux propres en IFRS, mais traitées comme de la dette dans les états sous-jacents, des dépréciations d'actifs et d'autres éléments afin de fournir des indicateurs évitant la déformation de l'analyse de la performance sous-jacente du Groupe. Sauf indication contraire, les commentaires sur les résultats présentés en pages 3 à 12 se réfèrent aux données sur une base sous-jacente

Analyse des résultats sous-jacents

Faits marquants

- Les états financiers de Solvay pour 2023 reflètent la **scission partielle** achevée le 9 décembre 2023 avec les activités de spécialités transférées à Syensqo classées comme activités abandonnées pour 2023.
- **Nouvelle équipe dirigeante de Solvay**, pleinement engagée dans la transformation de l'entreprise.
- **Le chiffre d'affaires net** pour 2023 de €4 880 millions, est en baisse de -12,6% en organique par rapport à 2022, principalement en raison de la baisse des volumes. Au T4, le chiffre d'affaires net a diminué de -18,9% en organique en raison de la baisse des volumes et des prix.
- **L'EBITDA sous-jacent** de €1 246 millions pour l'année 2023 est stable (+0,2%) sur une base organique par rapport à une année 2022 record, l'effet prix nets et la baisse des coûts fixes compensant la baisse des volumes. L'EBITDA du T4 2023 est en baisse de -24,5% en organique par rapport au T4 2022, à cause de la baisse des volumes, la baisse des coûts variables compensant l'érosion des prix, tandis que les coûts fixes ont légèrement diminué.
- **Le bénéfice net sous-jacent** des activités poursuivies s'élève à €588 millions en 2023, contre €740 millions en 2022.
- **Le Free Cash Flow** s'élève à €561 millions en 2023 (+17,3% par rapport à €479 millions en 2022), résultant en un ratio de conversion FCF record de 45,4%, grâce à la forte performance de l'EBITDA et à l'impact positif de la variation du besoin en fonds de roulement.
- **Le ROCE** s'établit à 20,4% en 2023, soit -2,5 points de base vs 2022, en raison de la baisse des bénéfices.
- Un bilan solide à fin décembre 2023, **en ligne avec la structure de capital cible** annoncée en novembre 2023, avec une dette nette sous-jacente de €1,5 milliard, ce qui se traduit par un **ratio de levier de 1,2x**.
- Un **dividende brut total proposé de €2,43 par action**, soumis à l'approbation des actionnaires lors de la prochaine assemblée générale ordinaire du 28 mai 2024.
- Solvay continue de réduire ses **émissions de GES** (-19% vs 2021, scope 1 et 2)
- **Perspectives 2024**: Croissance organique de l'EBITDA sous-jacent de -10% à -20% par rapport à 2023 retraité, Free cash flow de minimum €260 millions (voir page 9 pour des informations importantes).

Sous-jacent(en millions d'€)	Quatrième trimestre				Douze mois			
	2023	2022	% yoy	% organique	2023	2022	% yoy	% organique
Chiffre d'affaires	1 131	1 359	-16,8%	-18,9%	4 880	5 539	-11,9%	-12,6%
EBITDA	238	335	-28,8%	-24,5%	1 246	1 359	-8,3%	+0,2%
Marge EBITDA	21,1%	24,6%	-3,6pp	-	25,5%	24,5%	+1,0pp	-
FCF	8	-19	n.m.	-	561	479	17,3%	-
Ratio de conversion de FCF (LTM)					45,4%	36,5%	+8,9pp	-
ROCE					20,4%	22,9%	-2,5pp	-

Philippe Kehren, CEO de Solvay

"Solvay est bien positionné pour entamer son nouveau chapitre. Nous l'aborderons avec des objectifs clairs et la détermination de les atteindre.

En 2023, malgré les défis macroéconomiques, nous avons obtenu des résultats de grande qualité et je tiens à exprimer ma gratitude à tous les employés de Solvay pour cette réalisation. Je profite également de cette occasion pour remercier toutes les équipes, tant chez Solvay que chez Syensqo, qui ont travaillé d'arrache-pied pour faire de la scission partielle un succès.

Solvay a déjà commencé à déployer sa nouvelle stratégie, soutenue par une structure de bilan solide et une politique claire de priorisation de l'utilisation du cash généré. Je suis également très satisfait des progrès significatifs que nous réalisons dans notre feuille de route ESG, qui est de la plus haute importance pour la planète, nos communautés, nos clients et notre compétitivité. À l'aube de 2024, l'environnement macroéconomique reste incertain, mais nous envisageons l'avenir avec confiance en déployant notre nouveau modèle opérationnel et en investissant avec soin pour tenir nos promesses."

Progrès sur la feuille de route ESG

En 2020, Solvay s'est engagé dans un parcours de développement durable décrit dans la feuille de route Solvay One Planet, qui faisait partie intégrante de sa stratégie G.R.O.W. et de la raison d'être de l'entreprise. Structurée autour des trois catégories majeures que sont le climat, les ressources et la qualité de vie, Solvay One Planet est une feuille de route vers un avenir durable qui offre une valeur partagée pour tous. Les réalisations de 2023 sur les 10 objectifs de cette feuille de route One Planet peuvent être consultées sur le site web de Solvay.

Suite à la Scission Partielle le 9 décembre 2023, Solvay a confirmé les objectifs One Planet qui sont propres à ses activités et examine et développe actuellement une feuille de route ESG actualisée qui sera partagée dans le courant de l'année 2024.

Le tableau ci-dessous fournit une mise à jour des progrès de Solvay en 2023 sur les 6 indicateurs qui ont été présentés lors du Capital Market Day le 13 novembre 2023.

Climat	2023	2022	2021	Progrès vs 2021	Commentaires	Objectifs 2030
Émissions de gaz à effet de serre (Scope 1 & 2) (Mt)	7,3	8,5	9,0	-19%	-19% dont -4% d'économies structurelles notamment à Rheinberg, Devnya et Green River	-30% vs 2021
Émissions de gaz à effet de serre (scope 3) (Mt) pour 5 catégories prioritaires (a)	12,4	12,6 (b)	14,7 (b)	-16%	-16% pour les 5 catégories prioritaires et -19% pour l'ensemble du champ d'application 3	-20% vs 2021
Combustibles solides (Petajoules) (c)	24,4	28,3	27,2	-10%	Remplacement du charbon à Rheinberg, Devnya et Green River	Sortie du charbon si des alternatives renouvelables existent
Qualité de vie	2023	2022	2021	Progrès vs 2021	Commentaires	Objectifs 2030
Sécurité (Taux des lésions et maladies à déclarer - RIIR) (d)	0,27	0,27	0,34	-21%	Changement structurel réalisé en 2022 et confirmé en 2023 en raison du retour sur le terrain après la crise sanitaire du Covid 19	Viser le zéro accident
Diversité (% de femmes dans l'encadrement intermédiaire et supérieur) (e)	26,3	28,8	28,0	-1,7pp	Remaniement de l'encadrement intermédiaire et supérieur après la scission de Syensqo	Parité d'ici à 10 ans
Initiative "Salaire vital" (f)	Nouvel engagement				Coup d'envoi donné en 2023 avec des projets pilotes aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Chine.	100 % de population Solvay d'ici à 2026

(a) Les 5 catégories prioritaires d'émissions du scope 3 sont les suivantes : "Biens et services achetés", "Activités liées aux combustibles et à l'énergie", "Transformation des produits vendus", "Utilisation des produits vendus" et "Traitement en fin de vie des produits vendus". L'indicateur total des émissions de gaz à effet de serre scope 3 fait partie du rapport d'assurance raisonnable de notre auditeur indépendant, tandis que l'indicateur des émissions de gaz à effet de serre des catégories du scope 3 "pour les 5 catégories prioritaires" ne fait pas partie du champ d'application de notre auditeur indépendant.

(b) Chiffres 2022 et 2021 des émissions scope 3 pour les 5 catégories prioritaires ajustés selon la méthodologie 2023.

(c) Comprend le charbon et le coke de pétrole utilisés dans la production d'énergie. Le coke et l'antracite utilisés dans le processus de production de carbonate de soude ne sont pas inclus.

(d) La définition de l'indicateur a changé en 2020 : RIIR a remplacé MTAR - RIIR : (Reportable Injury & Illness rate) : nombre d'accidents ou de maladies à déclarer pour 200 000 heures de travail. Champ d'application : Employés et sous-traitants.

(e) Les catégories de cadres sont définies sur la base de la méthode d'évaluation des emplois Hay. Les niveaux d'encadrement intermédiaire et supérieur se réfèrent à l'ensemble de la main-d'œuvre interne active ayant des points Hay supérieurs à 530.

(f) hors du scope de l'audit

Climat

En novembre 2023, Solvay a renouvelé son ambition de devenir neutre en carbone d'ici 2050 et a confirmé ses objectifs à moyen terme de -30 % de réduction des émissions de gaz à effet de serre scope 1 et 2, et de -20% pour le scope 3 d'ici 2030 par rapport à une base de référence de 2021.

Les émissions scope 1 et 2 ont diminué de 1,7 Mt (-19%) par rapport à 2021 et de 1,2 Mt CO₂eq par rapport à 2022, ce qui peut s'expliquer par une activité plus faible (0,8 Mt CO₂eq), par de nouveaux projets de réduction des GES (0,3 Mt CO₂eq), y compris la consommation de biomasse à Devnya en remplacement du charbon, par une meilleure utilisation du gaz de mine à Green River et par d'autres projets d'efficacité énergétique. En s'appuyant sur les économies structurelles de 5% réalisées entre 2018 et 2021, Solvay a lancé de nouveaux projets qui permettront de réduire les émissions de 20 % supplémentaires d'ici 2025, avec la conception d'autres projets pour économiser 10% supplémentaires d'ici 2030.

La sortie du charbon a été finalisée sur le site de Green River, aux États-Unis, au premier trimestre 2024, et est en cours à Rheinberg, en Allemagne, et à Dombasle, en France. Les usines de Devnya, en Bulgarie, et de Torrelavega, en Espagne, ont commencé à introduire partiellement la combustion mixte de biomasse. Le passage à des sources d'énergie plus renouvelables progresse également, avec par exemple le passage à 100 % d'énergie éolienne à Voikkaa, en Finlande, à partir de 2023.

En outre, le déploiement du programme STAR Factory, qui a débuté en 2022, a permis d'accélérer les initiatives en matière d'efficacité énergétique en les déployant sur près de la moitié des sites. Grâce à une méthodologie standardisée, plus de 60 projets ont été mis en œuvre pour économiser de la chaleur et de l'électricité d'origine fossile. Les consommations d'électricité ont été réduites grâce à des actions de contrôle des processus et à l'installation de variateurs de fréquence.

Les émissions de Solvay dans le cadre du scope 3 (5 catégories prioritaires) ont diminué de 16 % par rapport à 2021. Solvay collabore avec ses fournisseurs de matières premières les plus émetteurs de GES afin de suivre et d'améliorer les émissions des biens et services achetés (catégorie 1). Le Groupe a déjà cartographié un total de plus de 50 % de la couverture de l'empreinte carbone du produit (PCF) de ses matières premières. Solvay vise également à réduire les émissions du scope 3 de ses employés liées aux voyages d'affaires (catégorie 6). Concrètement, à partir de janvier 2023, une taxe interne - basée sur l'empreinte de voyage calculée à 100 € par tonne de CO₂ - est affectée à chaque activité. Elle financera un Fonds carbone pour les voyages d'affaires dans le but de parrainer des projets de développement durable axés sur la compensation des émissions de carbone, dans la mesure du possible.

Qualité de vie

En 2023, le taux de lésions et de maladies est resté stable par rapport à 2022. Il s'établit à 0,27. Cette performance découle de la culture sécurité déployée dans l'ensemble du Groupe avec le déploiement de dialogues interactifs sur le sujet, le signalement des presque-accidents, les initiatives d'amélioration des Solvay Life Saving Rules et les conclusions des audits.

En 2023, Solvay a progressé dans son programme Solvay One Dignity lancé en 2021. Le Groupe a pris des mesures concrètes pour renforcer la diversité, l'équité et l'inclusion (DEI) au sein de sa culture d'entreprise et pour l'intégrer dans ses activités quotidiennes auprès des dirigeants et des employés. Solvay dispose de neuf groupes de ressources pour les employés (ERG) qui les encouragent à reconnaître et à célébrer la diversité, ce qui est un élément essentiel pour guider le parcours de la DEI. Suite à la scission partielle, la population des cadres moyens et supérieurs de Solvay a diminué de 4,3 %, et a entraîné une baisse de la proportion de femmes dans l'encadrement intermédiaire et supérieur de 28,8 % (fin 2022) à 26,3 % (fin 2023), sans que cela ne modifie l'engagement de Solvay en faveur de la parité hommes-femmes dans les 10 ans à venir.

En 2023, le Groupe a rejoint l'action "Living Wage" du Pacte mondial des Nations unies, dans le cadre de son initiative "Forward Faster". En conséquence, Solvay s'engage en faveur d'un salaire décent avec pour objectif de combler tout écart potentiel d'ici 2026. L'ensemble des 9 000 employés de Solvay recevront un salaire décent d'ici 2026, c'est-à-dire un salaire suffisant pour permettre à chaque employé d'avoir un niveau de vie normal, même s'il devient le seul soutien financier de sa famille. Le Groupe travaille en partenariat avec le Fair Wage Network, une organisation indépendante qui apporte son expertise pour l'évaluation des salaires et de l'amélioration des pratiques en matière de salaire équitable. Les premières évaluations ont eu lieu en Chine, aux États-Unis et au Royaume-Uni, ce qui représente 36 % de la main-d'œuvre de Solvay. Dans le cadre de cette étape visant à garantir un lieu de travail plus équitable, Solvay rendra compte chaque année au Pacte mondial des Nations unies des progrès réalisés dans le cadre de l'initiative "Living Wage".

Plus d'informations seront disponibles dans le rapport annuel intégré de Solvay qui sera publié en avril 2024.

Performance financière

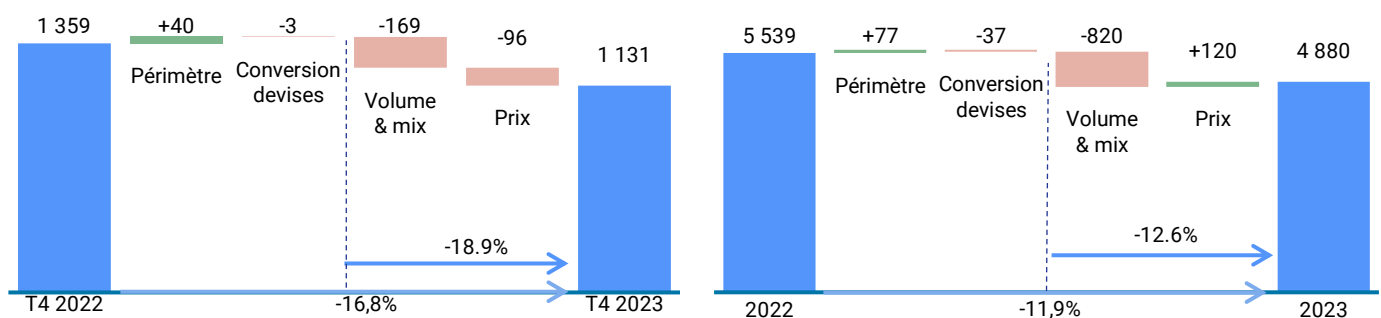
Chiffres clés

Chiffres clés sous-jacents

(en M€)	T4 2023	T4 2022	%	2023	2022	%
Chiffre d'affaires net	1 131	1 359	-16,8%	4 880	5 539	-11,9%
EBITDA	238	335	-28,8%	1 246	1 359	-8,3%
Marge d'EBITDA	21,1%	24,6%	-3,6pp	25,5%	24,5%	+1,0pp
EBIT	152	248	-38,8%	926	1 038	-10,8%
Charges financières nettes	-58	-20	n.m.	-140	-121	-16,0%
Charges d'impôts	-60	-38	-56,5%	-198	-177	-11,7%
Taux d'imposition				26,7%	22,4%	+4,3pp
Profit des activités poursuivies	34	190	-82,3%	588	740	-20,6%
Profit des activités abandonnées	160	209	-23,8%	842	1 032	-18,4%
Profit (-) / perte attribué aux participations ne donnant pas le contrôle	-2	-4	-34,7%	-13	-29	-56,4%
Profit / perte (-) attribué aux actionnaires Solvay	191	396	-51,8%	1 417	1 743	-18,7%
Résultat de base par action (en €)	1,82	3,81	-52,2%	13,61	16,80	-19,0%
dont des activités poursuivies	0,30	1,81	-83,6%	5,55	6,99	-20,6%
Investissements des activités poursuivies	182	181	+0,6%	450	380	+18,4%
FCF aux actionnaires Solvay des activités poursuivies	8	-19	n.m.	561	479	+17,3%
FCF aux actionnaires Solvay	14	171	n.m.	1 042	1 094	-4,8%
Ratio de conversion en FCF (12 derniers mois, activités poursuivies)				45,4%	36,5%	+8,9pp
Dette nette financière				1 489	3 591	-58,5%
Ratio de levier sous-jacent				1,2	1,1	+7,5%
ROCE				20,4%	22,9%	-2,5pp

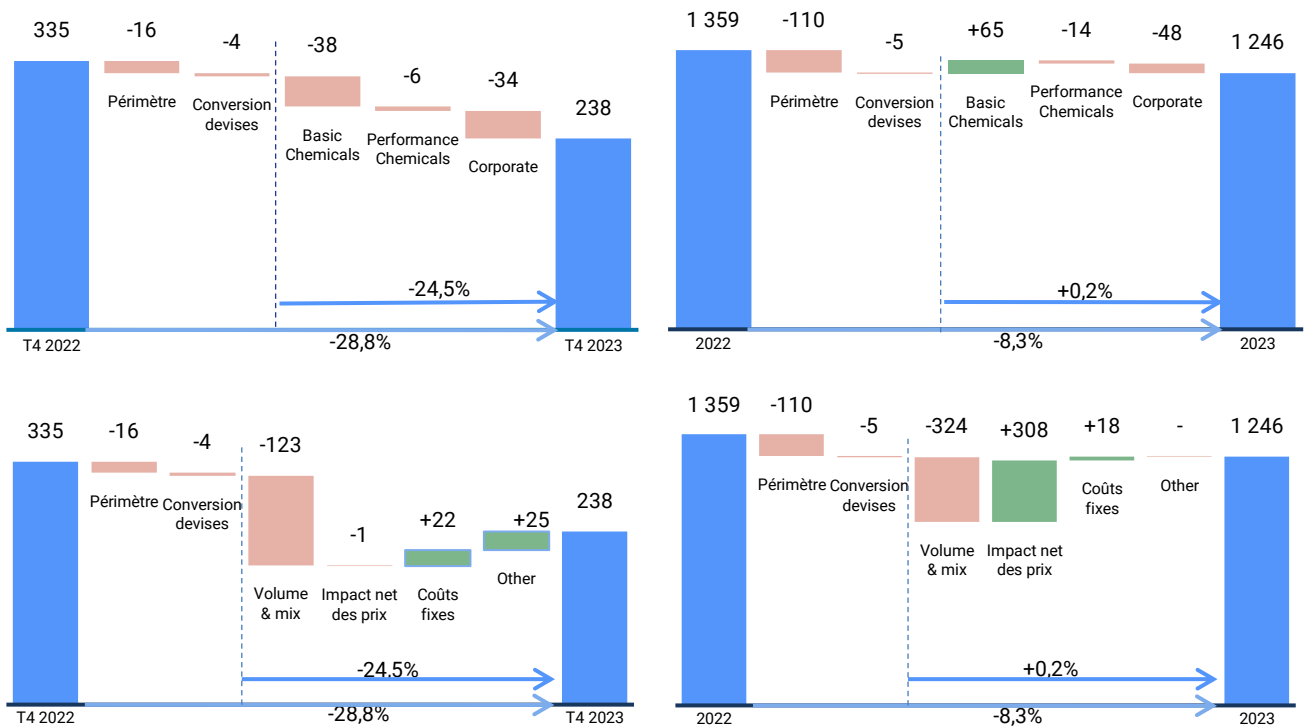
Analyse des résultats

Chiffre d'affaires net



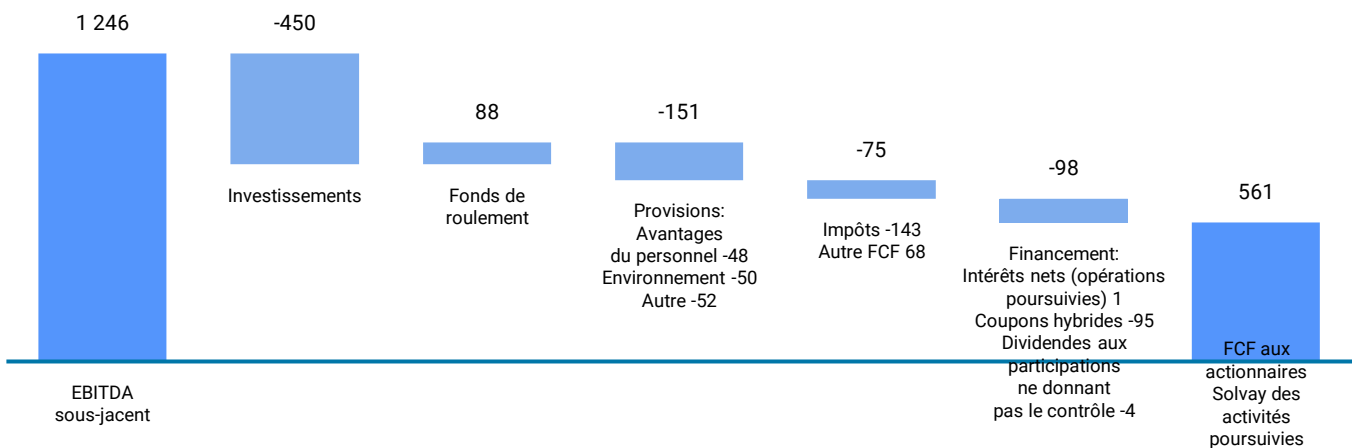
Le chiffre d'affaires net de €4 880 millions pour l'année 2023 est en baisse de -11,9% par rapport à 2022 (-12,6% en organique), principalement en raison de la baisse des volumes (-14,8%), suite à une demande plus faible sur tous les marchés finaux, alors que les prix sont en légère hausse. Au quatrième trimestre, le chiffre d'affaires net de €1 131 millions est en baisse de -16,8% (-18,9% en organique) par rapport au quatrième trimestre 2022, en raison de la baisse des volumes et des prix dans un environnement de coûts variables plus faibles.

EBITDA sous-jacent



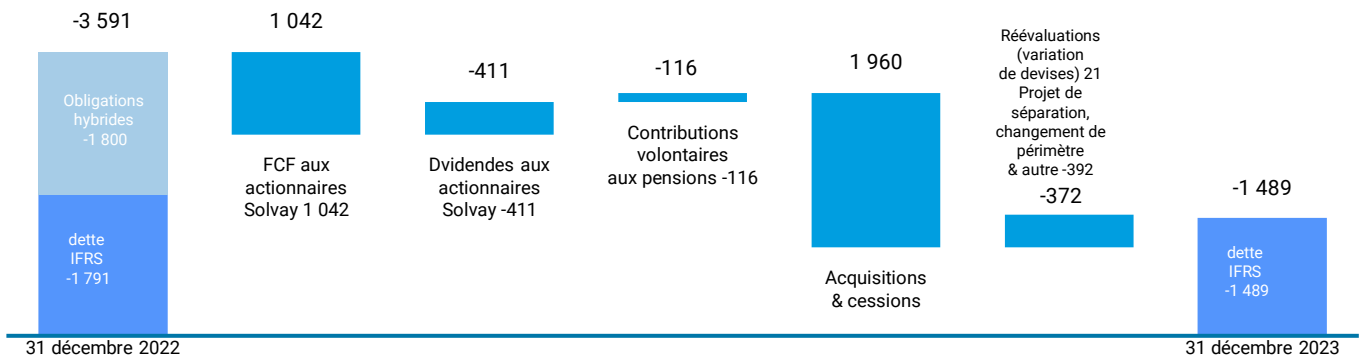
L'EBITDA sous-jacent de €1 246 millions en 2023 est en baisse de -8,3%, ce qui inclut l'impact de la cession de Rusvinyl au premier trimestre 2023, et stable sur une base organique (+0,2%), la baisse des volumes étant compensée par l'effet prix nets positif et une baisse des coûts fixes grâce à une forte discipline en matière de coûts. Dans l'ensemble, la marge d'EBITDA a augmenté de +1,0 point pour atteindre le niveau record de +25,5 %. Au quatrième trimestre 2023, l'EBITDA de €238 millions a baissé de -28,8 % (-24,5 % en organique), en raison de la baisse des volumes, alors que l'effet prix nets est resté stable et que les coûts fixes ont légèrement baissé.

Free cash flow



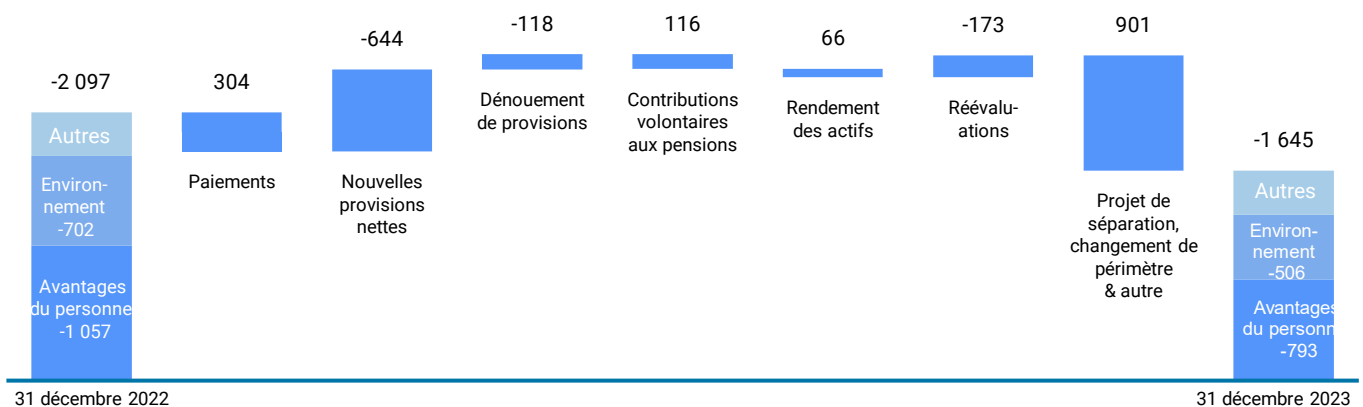
Le Free cash flow aux actionnaires des activités poursuivies s'est élevé à €561 millions en 2023 (+17,3 % par rapport à 2022) grâce à la solide performance de l'EBITDA. En outre, le ralentissement de la demande en fin d'année, combiné aux effets de la simplification de notre portefeuille (scission des activités de Syensqo et sortie de nos activités "Energy" et "Thermal Insulation"), a entraîné une évolution positive de la variation du besoin en fonds de roulement de €+88 millions.

Dettes financières nettes sous-jacentes



La dette financière nette sous-jacente s'élevait à €1,5 milliard à la fin de l'année 2023. Ce chiffre est légèrement inférieur au €1,7 milliard annoncé précédemment, principalement en raison du décalage des sorties de cash autour de la fin d'année provenant des coûts de séparation. La structure du capital de Solvay après la réalisation de la scission partielle est de manière générale conforme à la structure du capital cible annoncée en juin 2023. Cela permettra à Solvay de déployer sa stratégie dans les années à venir, tout en respectant son engagement en matière de paiement de dividendes. Le ratio de levier sous-jacent était de 1,2x à la fin de 2023.

Provisions



Les provisions s'élevaient à €1,6 milliard à la fin de 2023 et comprenaient €793 millions de provisions liés aux avantages du personnel (principalement les pensions) et €506 millions de provisions environnementales.

Les activités abandonnées comprennent les activités de Syensqo en 2023 jusqu'à la prise d'effet de la scission partielle. Elles ont contribué à hauteur de €842 millions au bénéfice net sous-jacent et de €481 millions au Free cash flow pour les actionnaires de Solvay.

Dividende

Le Conseil d'Administration a décidé de proposer un **dividende** brut total de €2,43 par action, soumis à l'approbation des actionnaires lors de l'Assemblée Générale Ordinaire prévue le 28 mai 2024. En cas d'approbation et en tenant compte de l'acompte sur dividende brut de €1,62 par action payé le 17 janvier 2024, un dividende brut final de €0,81 par action sera payé le 5 juin 2024.

En outre, le Conseil d'Administration a confirmé la politique de dividende de Solvay comme suit :

« La politique de Solvay est de proposer un dividende stable ou en augmentation à ses actionnaires. Le dividende annuel de Solvay est payé en deux tranches :

- le dividende intérimaire (généralement 40 % du dividende total de l'année précédente) est annoncé avec les résultats du troisième trimestre et payé en janvier.

- le dividende final est annoncé en février/mars, en même temps que les résultats annuels, et est payé, s'il est approuvé, après l'assemblée générale ordinaire. »

Depuis plus de 40 ans, le dividende est stable ou augmente progressivement et n'a jamais été réduit.

Perspectives

Pour l'ensemble de son portefeuille de produits, Solvay s'attend à ce que les niveaux de demande actuels se maintiennent au cours des prochains mois et, par conséquent, à ce que les volumes au S1 2024 soient globalement en ligne avec ceux de S2 2023. À ce stade, il y a peu de visibilité sur le second semestre de l'année, mais certains signes indiquent que la tendance pourrait s'améliorer au second semestre. Solvay s'attend à ce que les prix du carbonate de soude sur l'exercice 2024 soient inférieurs à ceux de l'exercice 2023, conformément à l'environnement de marché actuel, ce qui affectera la marge de l'activité en 2024. Les tendances de prix dans les autres activités de Solvay devraient être plus résilientes d'une année sur l'autre.

La baisse des prix de l'énergie et des matières premières devrait compenser une partie de la pression négative sur le chiffre d'affaires. Plus important encore, Solvay a commencé à mettre en œuvre des initiatives de réduction des coûts qui commenceront à produire des résultats en 2024.

Pour l'ensemble de l'année 2024, Solvay prévoit une croissance organique de l'EBITDA sous-jacent de -10% à -20% par rapport à une base de comparaison élevée en 2023, en particulier au S1. Cela se traduit par une fourchette de €925 millions à €1 040 millions d'euros à un taux de change EUR/USD de 1,10.

La croissance organique de l'EBITDA sous-jacent est calculée à partir d'un EBITDA retraité à €1 154 millions en 2023 (contre un EBITDA publié de €1 246 millions), incluant les éléments suivants :

- Sortie des activités "Thermal Insulation" : €-54 millions
- Sortie des activités "Energy" : €-41 millions
- Dis-synergies, nettes du mark-up du "Transition Service Agreements" : €-12 millions
- Changement de méthode de consolidation de Solvay (Zhenjiang) Chemicals, qui fait partie de Peroxides, où Solvay conserve une participation de 9%, résultant de la perte de contrôle due à la scission partielle. Impact sur l'EBITDA sous-jacent : €-8 millions
- Changement de périmètre des APM (Alternative Performance Measures): à partir du 1er janvier 2024, le chiffre d'affaires net et l'EBITDA sous-jacents du Groupe incluront la part de Solvay dans le chiffre d'affaires et l'EBITDA sous-jacent de Peroxidos do Brasil. Impact sur l'EBITDA sous-jacent : +€23 millions.

Le free cash flow aux actionnaires des activités poursuivies devrait être supérieur à €260 millions, conformément à la priorisation de l'utilisation du cash présentée lors du Capital Market Day en novembre 2023. Il est soutenu par la capacité de Solvay à adapter ses investissements et ses besoins en fonds de roulement afin d'assurer le financement de ses activités et le paiement des dividendes tout en maintenant intacte la solidité de son bilan.

Solvay continue à être pleinement engagé dans la mise en œuvre de sa feuille de route stratégique et reconfirme ses objectifs pour 2028 tels que communiqués lors du Capital Markets Day de novembre 2023.

Tableau récapitulatif avec impact sur l'EBITDA sous-jacent et le chiffre d'affaires net :

En millions d'€	Impact	EBITDA sous-jacent	Chiffre d'affaires net sous-jacent
Chiffres sous-jacents 2023, tels que publiés		1 246	4 880
Sortie des activités "Thermal Insulation"	Périmètre	-54	-107
Sortie des activités "Energy"	Périmètre	-41	N/A
Dis-synergies, nettes du mark-up du "Transition Service Agreements"	Périmètre	-12	N/A
Zhenjiang	Périmètre	-8	-25
Peroxidos do Brasil	APM	+23	+163
Chiffres sous-jacents 2023, nouvelle base		1 154	4 911

En outre, le 1er janvier 2024, comme communiqué dans la présentation Capital Market Day de Solvay le 13 novembre 2023, l'activité "eH2O2" (peroxyde d'hydrogène de qualité électronique) a été transférée de la GBU Special Chem à la GBU Peroxides.

Les chiffres trimestriels retraités du chiffre d'affaires et de l'EBITDA sous-jacents de 2023 seront publiés en avril, avant la publication du T1 2024.

Performance par segment

Suite à la scission partielle des activités de spécialité le 9 décembre 2023, Solvay a restructuré ses segments opérationnels afin de mieux s'aligner sur la stratégie du Groupe et est organisé selon les segments de reporting suivants:

- **Basic Chemicals** héberge des activités de produits chimiques intermédiaires axées sur des marchés matures et résistants. Solvay est un leader mondial dans le domaine du carbonate de soude et des peroxydes. Ces entreprises mondiales partagent des caractéristiques économiques similaires et desservent des marchés majeurs tels que le bâtiment et la construction, les biens de consommation et l'alimentation
- **Performance Chemicals** héberge une gamme plus large de produits (dans les activités Silica, Coatis et Special Chem) qui peuvent être personnalisés sur la base d'une expertise unique en matière de formulation et d'application. Ces activités partagent des caractéristiques économiques similaires et sont également des actifs de haute qualité avec des positions fortes sur leurs marchés.
- **Corporate** comprend les services centraux généraux et autres services commerciaux, tels que la recherche et l'innovation du groupe.

Chiffre d'affaires net T4

(en M€)	T4 2022	Périmètre	Conversion devises	Volume & mix	Prix	T4 2023
Solvay	1 359	40	-3	-169	-96	1 131
Basic Chemicals	770	31	-14	-89	-46	651
Performance Chemicals	588	9	11	-79	-49	480
Corporate	1	-	-	-1	-	-

Chiffre d'affaires net 2023

(en M€)	2022	Périmètre	Conversion devises	Volume & mix	Prix	2023
Solvay	5 539	77	-37	-820	120	4 880
Basic Chemicals	2 994	42	-28	-422	140	2 726
Performance Chemicals	2 542	35	-9	-401	-21	2 148
Corporate	4	-	-1	2	1	6

Basic Chemicals

Le chiffre d'affaires de Basic Chemicals pour l'année 2023 a baissé de -9,0% (-9,4% organiquement) par rapport à 2022, principalement en raison de la baisse des volumes (-14,1%) alors que les prix ont augmenté (+4,7%). L'EBITDA annuel du segment a augmenté de +6,7 % (+7,6 % organiquement) grâce à un effet prix nets positif qui a plus que compensé l'impact négatif de la baisse des volumes. La marge EBITDA a augmenté de +4,9 points pour atteindre 33,6 %.

Au quatrième trimestre, le chiffre d'affaires a baissé de -15,5% (-17,2% organiquement) par rapport au quatrième trimestre 2022, principalement en raison de la baisse des volumes (-11,6%) et des prix (-6,0%) due à la poursuite de la normalisation des prix de l'énergie.

Les ventes de Soda Ash & Derivatives sont en baisse de -12,9% (-15,8% organiquement) pour le trimestre, avec une demande toujours faible pour le carbonate de soude dans les applications de verre plat et de verre creux, tandis que les volumes de bicarbonate sont également en baisse, bien que montrant une amélioration séquentielle par rapport au trimestre précédent, en particulier dans les marchés finaux traditionnels tels que l'alimentation animale.

Le chiffre d'affaires de Peroxides a diminué de -23,0% (-21,6% organiquement) par rapport au T4 2022, sous l'effet d'une faible demande sur les marchés marchands, en particulier dans le secteur de la pâte à papier et du papier en Amérique du Nord. Les prix ont diminué suite à la normalisation des prix de l'énergie par rapport aux niveaux élevés de l'année dernière.

L'EBITDA du quatrième trimestre est en baisse de -16,7% (-16,3% organiquement), principalement en raison de la baisse des volumes, avec une marge d'EBITDA à 29,8%, essentiellement stable (-0,4pp) par rapport au quatrième trimestre 2022.

Performance Chemicals

Le chiffre d'affaires de Performance Chemicals pour l'année 2023 a baissé de -15,5% (-16,4% organiquement) par rapport à 2022, entièrement en raison de la baisse des volumes (-15,8%) tandis que les prix sont restés pratiquement stables (-0,8%). L'EBITDA pour l'ensemble de l'année est en baisse de -2,1% (-3,3 % organiquement), la baisse des volumes n'étant pas totalement compensée par l'effet prix nets et par l'impact positif de la discipline en matière de coûts fixes, tandis que la marge d'EBITDA est en hausse de +2,6 points de base à 18,9 %.

Au T4 2023, le chiffre d'affaires du segment a baissé de -18,3% (-21,1% organiquement) par rapport au T4 2022, en raison de la baisse des volumes (-13,4%) combinée à la baisse des prix (-8,4%).

Le chiffre d'affaires de Silica est en baisse de -8,9% (-8,5% organiquement), avec des volumes légèrement plus élevés sur le marché des pneumatiques, tandis que les prix ont baissé en raison de l'indexation des matières premières et de l'énergie.

Le chiffre d'affaires de Coatis au 4ème trimestre a baissé de -21,7% (-25,4% organiquement) en raison de la baisse des volumes et des prix dans un environnement concurrentiel persistant, en particulier sur le marché du phénol et de ses dérivés.

Le chiffre d'affaires de Special Chem a diminué de -21,3% (-24,7% organiquement), en raison de la baisse des volumes due à l'arrêt progressif des activités Thermal Insulation et de la baisse continue de la demande finale sur le marché de l'électronique, tandis que la demande sur le marché final de l'automobile est restée plus résiliente.

L'EBITDA du quatrième trimestre est en baisse de -2,9% (-7,1% organiquement), la baisse des volumes étant partiellement compensée par un Net Pricing positif. La marge d'EBITDA a augmenté de 2,5 points à 15,4%.

Corporate

Le segment Corporate comprend les activités de RusVinyl pour 2022, qui ont été cédées au T1 2023.

Pour l'ensemble de l'année 2023, l'EBITDA s'est élevé à €75 millions, soit une baisse de €-161 millions (€-48 millions organiquement, c'est-à-dire en excluant l'impact de Rusvinyl) par rapport à 2022, la différence s'expliquant par divers impacts liés aux activités énergétiques.

Pour le T4 2023, l'EBITDA était de €30 millions, soit €-56 millions (€-43 millions organiquement) par rapport au T4 2022, principalement en raison des résultats des activités de fourniture d'énergie à des tiers.

Chiffre d'affaires net par régions et marchés finaux

(en M€)	2023	2022	%
Europe	1 752	1 830	-4,3%
Amérique du Nord	888	997	-11,0%
Amérique latine	914	1 171	-21,9%
Asie et autres régions	1 325	1 541	-14,0%
Solvay	4 880	5 539	-11,9%

Marchés finaux – 2023

(en %)	Basic chemicals	Performance chemicals	Solvay
Automobile	0%	41%	18%
Electronique	0%	9%	4%
Ressources et environnement	15%	4%	10%
Produits agricoles, aliments pour animaux, alimentation	24%	7%	17%
Bien de consommation et soins de santé	21%	12%	17%
Construction et autres	14%	11%	13%
Applications industrielles et chimiques	26%	15%	22%
Solvay	100%	100%	100%

Marchés finaux – 2022

(en %)	Basic chemicals	Performance chemicals	Solvay
Automobile	0%	39%	18%
Electronique	1%	10%	5%
Ressources et environnement	16%	4%	10%
Produits agricoles, aliments pour animaux, alimentation	21%	11%	16%
Bien de consommation et soins de santé	22%	13%	18%
Construction et autres	14%	9%	12%
Applications industrielles et chimiques	28%	14%	21%
Solvay	100%	100%	100%

Chiffres clés par segment

Revue par segment

Sous-jacent

(en M€)	T4 2023	T4 2022	%	% organique	2023	2022	%	% organique
Chiffre d'affaires net	1 131	1 359	-16,8%	-18,9%	4 880	5 539	-11,9%	-12,6%
Basic Chemicals	651	770	-15,5%	-17,2%	2 726	2 994	-9,0%	-9,4%
Soda Ash & Derivatives	499	572	-12,9%	-15,8%	2 093	2 221	-5,8%	-6,8%
Peroxides	152	198	-23,0%	-21,6%	633	773	-18,1%	-16,9%
Performance Chemicals	480	588	-18,3%	-21,1%	2 148	2 542	-15,5%	-16,4%
Silica	134	147	-8,9%	-8,5%	583	631	-7,7%	-6,8%
Coatis	146	186	-21,7%	-25,4%	646	870	-25,8%	-29,0%
Special Chem	201	255	-21,3%	-24,7%	919	1 040	-11,7%	-11,1%
Corporate	-	1	n.m.	n.m	6	4	n.m.	n.m
EBITDA	238	335	-28,8%	-24,5%	1 246	1 359	-8,3%	+0,2%
Basic Chemicals	194	233	-16,7%	-16,3%	916	859	+6,7%	+7,6%
Performance Chemicals	74	76	-2,9%	-7,1%	405	414	-2,1%	-3,3%
Corporate	-30	26	n.m.	n.m	-75	86	n.m.	n.m
Marge d'EBITDA	21,1%	24,6%	-3,6pp	-	25,5%	24,5%	+1,0pp	-
Basic Chemicals	29,8%	30,2%	-0,4pp	-	33,6%	28,7%	+4,9pp	-
Performance Chemicals	15,4%	12,9%	+2,5pp	-	18,9%	16,3%	+2,6pp	-
Investissements des activités poursuivies	182	181	+0,6%	-	450	380	+18,4%	-
Basic Chemicals					294	235	+25,4%	
Performance Chemicals					121	102	+18,4%	
Corporate					35	43	-19,7%	
Conversion en cash (activités poursuivies)	23,5%	45,9%	-22,4pp	-	63,9%	72,0%	-8,1pp	-
Basic Chemicals					67,9%	72,7%	-4,8pp	
Performance Chemicals					70,2%	75,4%	-5,1pp	

Chiffres clés IFRS

Chiffres clés T4 (en M€)	IFRS			Sous-jacent		
	T4 2023	T4 2022	%	T4 2023	T4 2022	%
Chiffre d'affaires net	1 131	1 359	-16,8%	1 131	1 359	-16,8%
EBITDA	119	215	-44,7%	238	335	-28,8%
<i>Marge d'EBITDA</i>				21,1%	24,6%	-3,6pp
EBIT	-56	160	n.m.	152	248	-38,8%
Charges financières nettes	-72	13	n.m.	-58	-20	n.m.
Charges d'impôts	-130	-40	n.m.	-60	-38	-56,5%
Profit des activités poursuivies	-258	133	n.m.	34	190	-82,3%
Profit des activités abandonnées	1 688	283	n.m.	160	209	-23,8%
Profit (-) / perte attribué aux participations ne donnant pas le contrôle	-2	-3	-52,3%	-2	-4	-34,7%
Profit / perte (-) attribué aux actionnaires Solvay	1 429	412	n.m.	191	396	-51,8%
Résultat de base par action (en €)	13,65	3,97	n.m.	1,82	3,81	-52,2%
dont des activités poursuivies	-2,48	1,26	n.m.	0,30	1,81	-83,6%
Investissements des activités poursuivies				182	181	+0,6%
FCF aux actionnaires Solvay des activités poursuivies				8	-19	n.m.
FCF aux actionnaires Solvay				14	171	n.m.
Dettes nettes financières				1 489	3 591	-58,5%
<i>Ratio de levier sous-jacent</i>				1,2	1,1	+7,5%

Chiffres clés de l'année (en M€)	IFRS			Sous-jacent		
	2023	2022	%	2023	2022	%
Chiffre d'affaires net	4 880	5 539	-11,9%	4 880	5 539	-11,9%
EBITDA	701	1 422	-50,7%	1 246	1 359	-8,3%
<i>Marge d'EBITDA</i>				25,5%	24,5%	+1,0pp
EBIT	278	1 121	-75,2%	926	1 038	-10,8%
Charges financières nettes	-98	11	n.m.	-140	-121	-16,0%
Charges d'impôts	-208	-228	+8,6%	-198	-177	-11,7%
<i>Taux d'imposition</i>				26,7%	22,4%	+4,3pp
Profit des activités poursuivies	-28	904	n.m.	588	740	-20,6%
Profit des activités abandonnées	2 132	1 030	n.m.	842	1 032	-18,4%
Profit (-) / perte attribué aux participations ne donnant pas le contrôle	-12	-29	-58,7%	-13	-29	-56,4%
Profit / perte (-) attribué aux actionnaires Solvay	2 093	1 905	+9,8%	1 417	1 743	-18,7%
Résultat de base par action (en €)	20,09	18,37	+9,4%	13,61	16,80	-19,0%
dont des activités poursuivies	-0,36	8,58	n.m.	5,55	6,99	-20,6%
Dividende	2,43	4,05	-40,0%	2,43	4,05	-40,0%
Investissements des activités poursuivies				450	380	+18,4%
FCF aux actionnaires Solvay des activités poursuivies				561	479	+17,3%
FCF aux actionnaires Solvay				1 042	1 094	-4,8%
Ratio de conversion en FCF (12 derniers mois, activités poursuivies)				45,4%	36,5%	+8,9pp
Dettes nettes financières				1 489	3 591	-58,5%
<i>Ratio de levier sous-jacent</i>				1,2	1,1	+7,5%
ROCE				20,4%	22,9%	-2,5pp

Informations complémentaires

Réconciliation des indicateurs alternatifs de performance

Solvay utilise des indicateurs alternatifs de performance pour mesurer sa performance financière, tels que décrits ci-dessous. Solvay estime que ces mesures sont utiles pour analyser et expliquer les changements et tendances de ses résultats d'exploitation, car ils permettent de comparer la performance de manière cohérente. Les définitions des différentes mesures présentées ici sont incluses dans le glossaire à la fin de ce rapport financier.

Taux d'imposition sous-jacent (en M€)		Sous-jacent	
		2023	2022
Profit / perte (-) de la période avant impôts	a	786	917
Résultat des entreprises associées & coentreprises	b	46	143
Intérêts et gains/pertes de change (-) réalisés sur la coentreprise RusVinyl	c	-	-15
Impôts sur le résultat	d	-198	-177
Taux d'imposition sous-jacent	e = -d/(a-b-c)	26.7%	22.4%

Free cash flow (FCF) (en M€)		T4 2023	T4 2022	2023	2022
		Flux de trésorerie des activités d'exploitation	a	183	645
dont contributions volontaires aux pensions	b	-105	-	-116	-155
dont flux de trésorerie liés à la gestion de portefeuille et exclus du free cash flow	c	-165	-32	-270	-67
Flux de trésorerie des activités d'investissement	d	-1 503	-406	-1 792	-831
dont les investissements nécessaires à la scission partielle et exclus du Free Cash Flow	e	-4	-	-57	-
Acquisition (-) de filiales	f	-	-	-2	-
Acquisition (-) de participations - Autres	g	3	-8	-12	-14
Prêts aux entreprises associées et aux sociétés non consolidées	h	-17	-18	-4	-23
Cession (+) de filiales et participations	i	-1 156	43	-718	94
Reconnaissance de créances affacturées	j	-	-26	-	-26
Paiement de passifs locatifs	k	-25	-30	-112	-113
FCF	l = a-b-c+d-e-f-g-h-i-j+k	101	249	1 187	1 255
FCF des activités abandonnées	m	22	214	528	684
FCF des activités poursuivies	n = l-m	80	35	659	571
Intérêts nets reçus/(payés) des activités poursuivies	o	-39	-26	1	-1
Coupons payés sur obligations hybrides perpétuelles	p	-32	-27	-95	-82
Dividendes payés aux participations ne donnant pas le contrôle (activités poursuivies)	q	-	-	-4	-9
FCF aux actionnaires Solvay	r = l+o+p+q	14	171	1 042	1 094
FCF aux actionnaires Solvay des activités poursuivies	s = r-r	8	-19		
FCF aux actionnaires Solvay des activités poursuivies (LTM)	t	561	479	561	479
Dividendes payés aux participations ne donnant pas le contrôle (activités poursuivies) des activités poursuivies (12 derniers mois)	u	-4	-17	-4	-17
EBITDA sous-jacent (12 derniers mois)	v	1 246	1 359	1 246	1 359
Ratio de conversion en FCF (12 derniers mois, activités poursuivies)	w = (t-u)/v	45,4%	36,5%	45,4%	36,5%

Fonds de roulement net (en M€)		2023		2022	
		31 décembre		31 décembre	
Stocks	a	642	2 109		
Créances commerciales	b	840	2 026		
Autres créances courantes	c	462	1 629		
Dettes commerciales	d	-850	-2 296		
Autres passifs courants	e	-585	-1 499		
Fonds de roulement net	f = a+b+c+d+e	509	1 969		
Chiffre d'affaires trimestriel	g	1 341	3 907		
Chiffre d'affaires trimestriel annualisé	h = 4*g	5 365	15 626		
Fonds de roulement net / chiffre d'affaires trimestriel	i = f / h	9,5%	12,6%		

Investissements

(en M€)		T4 2023	T4 2022	2023	2022
Acquisition (-) d'immobilisations corporelles	a	-307	-400	-967	-815
dont les dépenses d'investissement relatives à la scission partielle et exclues du Free Cash Flow	b	4	-	57	-
Acquisition (-) d'immobilisations incorporelles	c	-25	-27	-97	-94
Paiement de passifs locatifs	d	-25	-30	-112	-113
Investissements	e = a+b+c+d	-353	-458	-1 119	-1 022
Investissements des activités abandonnées		-171	-277	-669	-642
Investissements des activités poursuivies	f	-182	-181	-450	-380
Basic Chemicals				-294	-235
Performance Chemicals				-121	-102
Corporate				-35	-43
EBITDA sous-jacent	g	238	335	1 246	1 359
Basic Chemicals		194	233	916	859
Performance Chemicals		74	76	405	414
Corporate		-30	26	-75	86
Conversion en cash (activités poursuivies)	h = (g+f)/g	23,5%	45,9%	63,9%	72,0%
Basic Chemicals				67,9%	72,7%
Performance Chemicals				70,2%	75,4%

Dettes nettes financières

(en M€)		2023	2022
		31 décembre	31 décembre
Dettes financières non courantes	a	-1 981	-2 450
Dettes financières courantes	b	-211	-510
Dettes brutes IFRS	c = a+b	-2 192	-2 959
Dettes brutes sous-jacentes	d = c+h	-2 192	-4 759
Autres instruments financiers	e	118	236
Trésorerie & équivalents de trésorerie	f	584	932
Trésorerie et équivalents de trésorerie totaux	g = e+f	703	1 168
Dettes nettes IFRS	i = c+g	-1 489	-1 791
Obligations hybrides perpétuelles	h		-1 800
Dettes nettes sous-jacentes	j = i+h	-1 489	-3 591
EBITDA sous-jacent (12 derniers mois)	k	1 246	3 229
Ratio de levier sous-jacent	l = -j/k	1,2	1,1

ROCE

(en M€)		2023	2022
		Tel que calculé	Tel que calculé
EBIT (LTM)	a	926	1 038
Impact comptable des EUAs et des amortissements & dépréciations de l'allocation du prix d'acquisition (PPA) des sociétés acquises	b	-7	-8
Numérateur	c = a+b	918	1 030
Fonds de roulement - industriel	d	533	381
Fonds de roulement - autre	e	99	172
Immobilisations corporelles	f	2 152	2 092
Immobilisations incorporelles	g	216	232
Actifs comptabilisés au titre des droits d'utilisation	h	273	272
Participations dans des entreprises associées & des coentreprises	i	417	517
Autres participations	j	32	35
Goodwill	k	783	802
Dénominateur	l = d+e+f+g+h+i+j+k	4 506	4 503
ROCE	m = c/l	20,4%	22,9%

ROCE calculé avec le capital employé comme moyenne de la situation au début et à la fin de l'année (en utilisant les informations pro forma pour 2022 et 2021) au lieu de la moyenne de la situation à la fin des 4 derniers trimestres.

Rapprochement des indicateurs sous-jacents du compte de résultat

Outre les comptes IFRS, Solvay présente des indicateurs de performance du compte de résultat sous-jacent afin de fournir une vue plus complète permettant les comparaisons de la performance économique du Groupe. Ces chiffres IFRS sont ajustés des impacts non cash de l'Allocation du Prix d'Acquisition (PPA) liés aux acquisitions, des coupons des obligations hybrides perpétuelles, classés en tant que capitaux propres en IFRS, mais traités comme de la dette dans les états sous-jacents, et d'autres éléments afin de fournir des indicateurs évitant la déformation de l'analyse et permettant la lecture de la performance sous-jacente du Groupe et la comparabilité des résultats dans le temps.

Compte de résultat consolidé T4 <i>(en M€)</i>	T4 2023			T4 2022		
	IFRS	Ajuste- ments	Sous- jacent	IFRS	Ajuste- ments	Sous- jacent
Chiffre d'affaires	1 341	-	1 341	1 922	-	1 922
dont autres produits de l'activité	211	-	211	562	-	562
dont chiffre d'affaires net	1 131	-	1 131	1 359	-	1 359
Coût des ventes	-1 078	-	-1 078	-1 551	-	-1 551
Marge brute	263	-	263	371	-	371
Frais commerciaux	-24	-	-24	-23	-	-23
Frais administratifs	-110	15	-95	-118	16	-102
Frais de recherche & développement	-16	-1	-18	-11	-1	-12
Autres gains & pertes d'exploitation	35	-27	8	-36	27	-9
Résultat des entreprises associées & coentreprises	17	-	17	24	-	24
Résultat de gestion de portefeuille et de restructuration majeure	-207	207	-	-14	14	-
Résultat d'assainissements historiques & principaux litiges juridiques	-15	15	-	-33	33	-
EBITDA	119	119	238	215	119	335
Amortissements & dépréciations d'actifs	-175	89	-86	-56	-31	-87
EBIT	-56	208	152	160	89	248
Charges nettes sur emprunts	-46	6	-40	1	3	4
Coupons d'obligations hybrides perpétuelles	-	-11	-11	-	-21	-21
Intérêts et gains/pertes de change (-) réalisés sur la coentreprise RusVinyl	-	-	-	-	-1	-1
Coût d'actualisation des provisions	-28	21	-7	12	-14	-2
Résultat des instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur	3	-3	-	-	-	-
Profit / perte (-) de la période avant impôts	-128	222	93	172	56	228
Impôts sur le résultat	-130	70	-60	-40	2	-38
Profit / perte (-) de la période des activités poursuivies	-258	291	34	133	57	190
Profit / perte (-) de la période des activités abandonnées	1 688	-1 529	160	283	-74	209
Profit / perte (-) de la période	1 431	-1 237	193	416	-16	399
attribué aux actionnaires Solvay	1 429	-1 238	191	412	-16	396
attribué aux participations ne donnant pas le contrôle	2	1	2	3	-	4
Résultat de base par action (en €)	13,65	-11,83	1,82	3,97	-0,16	3,81
dont des activités poursuivies	-2,48	2,78	0,30	1,26	0,55	1,81
Résultat dilué par action (en €)	13,58	-11,76	1,81	3,93	-0,16	3,77
dont des activités poursuivies	-2,47	2,76	0,30	1,25	0,54	1,79

L'EBITDA sur une base IFRS s'élève à €119 millions, contre €238 millions d'euros sur une base sous-jacente. La différence de €119 millions s'explique par les ajustements suivants des chiffres IFRS, effectués dans le but d'améliorer la comparabilité des résultats sous-jacents:

- €118 millions pour ajuster le "Résultat de gestion de portefeuille et de restructuration majeure " (sans tenir compte des éléments d'amortissement et de dépréciation d'actifs) comprenant principalement les coûts encourus pour le projet de séparation du Groupe en deux sociétés indépendantes cotées en bourse et d'autres initiatives de restructuration.
- €15 millions liés aux « Assainissements historiques et aux principaux litiges juridiques », principalement en raison d'ajustement pour des assainissements anciens et des litiges liés aux provisions environnementales et aux honoraires d'avocats pour des litiges majeurs.
- €15 millions pour ajuster les coûts corporate purs liés au projet visant à la séparation du groupe en deux sociétés indépendantes cotées en bourse.
- €-29 millions pour exclure les pertes nettes liées à la gestion des couvertures de CO2 non comptabilisées comme couvertures de flux de trésorerie, reportés dans les ajustements jusqu'à l'échéance de la couverture économique.

L'EBIT sur une base IFRS s'élevait à €-56 million, contre €152 million sur une base sous-jacente. La différence de €209 millions s'explique par les ajustements mentionnés ci-dessus, à savoir €119 millions au niveau de l'EBITDA et €89 millions au niveau des « Amortissements & dépréciations d'actifs ». Ces derniers comprennent €88 million d'ajustements pour l'impact de la dépréciation d'autres actifs non performants dans le « Résultat de gestion de portefeuille et de restructuration majeure ».

Les charges financières nettes sur une base IFRS étaient de €-71 millions contre €-58 millions sur une base sous-jacente. Les €13 millions d'ajustements réalisés sur les charges financières nettes IFRS comprennent principalement:

- €-11 millions liés au reclassement des coupons des obligations hybrides perpétuelles, traités en tant que dividendes en IFRS, mais en tant que charges financières dans les résultats sous-jacents.
- €21 millions pour l'impact net de la baisse des taux d'actualisation sur l'évaluation des passifs environnementaux au cours de la période.
- €6 millions liés aux coûts de refinancement dans le cadre de la scission partielle.

Les Impôts sur une base IFRS s'élevaient à €-130 millions contre €-60 millions sur une base sous-jacente. Les €70 millions d'ajustements sont principalement liés aux ajustements du résultat avant impôts décrits ci-dessus et aux provisions pour dépréciation des actifs d'impôts différés relatifs à des périodes antérieures.

Les activités abandonnées ont généré €1 688 millions de profit sur une base IFRS et un profit de €160 millions sur une base sous-jacente.

Le profit / (perte) de la période attribué aux actionnaires Solvay, sur une base IFRS, était de €1 429 millions et de €191 millions sur une base sous-jacente. La différence de €1 238 millions reflète les ajustements décrits ci-dessus de l'EBIT, des charges financières nettes et des impôts.

Compte de résultat consolidé de l'année

(en M€)	2023			2022		
	IFRS	Ajuste- ments	Sous- jacent	IFRS	Ajuste- ments	Sous- jacent
Chiffre d'affaires	6 024	-	6 024	7 979	-	7 979
dont autres produits de l'activité	1 145	-	1 145	2 439	-	2 439
dont chiffre d'affaires net	4 880	-	4 880	5 539	-	5 539
Coût des ventes	-4 642	-	-4 642	-6 554	-	-6 554
Marge brute	1 382	-	1 382	1 425	-	1 425
Frais commerciaux	-100	-	-100	-94	-	-94
Frais administratifs	-426	68	-357	-471	71	-401
Frais de recherche & développement	-47	-	-47	-46	-	-46
Autres gains & pertes d'exploitation	15	-14	1	323	-313	10
Résultat des entreprises associées & coentreprises	53	-7	46	153	-10	143
Résultat de gestion de portefeuille et de restructuration majeure	-550	550	-	-68	68	-
Résultat d'assainissements historiques & principaux litiges juridiques	-50	50	-	-101	101	-
EBITDA	701	545	1 246	1 422	-64	1 359
Amortissements & dépréciations d'actifs	-423	102	-321	-301	-20	-321
EBIT	278	647	926	1 121	-83	1 038
Charges nettes sur emprunts	-41	16	-25	-12	11	-
Coupons d'obligations hybrides perpétuelles	-	-70	-70	-	-82	-82
Intérêts et gains/pertes de change (-) réalisés sur la coentreprise RusVinyl	-	-	-	-	-15	-15
Coût d'actualisation des provisions	-62	17	-45	22	-45	-23
Résultat des instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur	4	-4	-	-	-	-
Profit / perte (-) de la période avant impôts	180	606	786	1 132	-215	917
Impôts sur le résultat	-208	10	-198	-228	51	-177
Profit / perte (-) de la période des activités poursuivies	-28	616	588	904	-164	740
Profit / perte (-) de la période des activités abandonnées	2 132	-1 291	842	1 030	2	1 032
Profit / perte (-) de la période	2 105	-675	1 430	1 934	-162	1 772
attribué aux actionnaires Solvay	2 093	-676	1 417	1 905	-162	1 743
attribué aux participations ne donnant pas le contrôle	12	1	13	29	-	29
Résultat de base par action (en €)	20,09	-6,49	13,61	18,37	-1,56	16,80
dont des activités poursuivies	-0,36	5,91	5,55	8,58	-1,59	6,99
Résultat dilué par action (en €)	19,85	-6,41	13,44	18,30	-1,56	16,74
dont des activités poursuivies	-0,35	5,84	5,48	8,55	-1,58	6,97

L'EBITDA sur une base IFRS s'élève à €701 millions, contre €1 246 millions d'euros sur une base sous-jacente. La différence de €545 millions s'explique par les ajustements suivants des chiffres IFRS, effectués dans le but d'améliorer la comparabilité des résultats sous-jacents:

- €455 millions pour ajuster le "Résultat de gestion de portefeuille et de restructuration majeure " (sans tenir compte des éléments d'amortissement et de dépréciation d'actifs) comprenant la perte sur la cession de RusVinyl, les coûts de restructuration et de séparation encourus pour le projet de séparation du Groupe en deux sociétés indépendantes cotées en bourse et d'autres initiatives de restructuration.
- €50 millions liés aux « Assainissements historiques et aux principaux litiges juridiques », principalement en raison des provisions environnementales.
- €68 millions pour ajuster les coûts corporate purs liés au projet visant à la séparation du groupe en deux sociétés indépendantes cotées en bourse.
- €-21 millions pour exclure les pertes nettes liées à la gestion des couvertures de CO2 non comptabilisées comme couvertures de flux de trésorerie, reportés dans les ajustements jusqu'à l'échéance de la couverture économique.
- €-7 millions pour exclure la contribution au résultat des capitaux propres de RusVinyl, cédée au cours du T1 2023.

L'EBIT sur une base IFRS s'élevait à €278 million, contre €926million sur une base sous-jacente. La différence de €647 millions s'explique par les ajustements mentionnés ci-dessus, à savoir €545 millions au niveau de l'EBITDA et €102 millions au niveau des « Amortissements & dépréciations d'actifs ». Ces derniers comprennent:

- €7 million pour l'impact non cash de l'allocation du prix d'acquisition (PPA). Il comprend des charges d'amortissement d'actifs incorporels ajustés dans les « Autres gains et pertes d'exploitation » à hauteur de €7 millions.
- €95 million d'ajustements pour l'impact de la dépréciation d'autres actifs non performants dans le « Résultat de gestion de portefeuille et de restructuration majeure ».

Les charges financières nettes sur une base IFRS étaient de €-99 millions contre €-140 millions sur une base sous-jacente. Les €-41 millions d'ajustements réalisés sur les charges financières nettes IFRS comprennent surtout:

- €-70 millions liés au reclassement des coupons des obligations hybrides perpétuelles, traités en tant que dividendes en IFRS, mais en tant que charges financières dans les résultats sous-jacents.
- €17 millions pour l'impact net de la baisse des taux d'actualisation sur l'évaluation des passifs environnementaux au cours de la période.
- €16 millions liés aux coûts de refinancement dans le cadre de la scission partielle.

Les Impôts sur une base IFRS s'élevaient à €-208 millions contre €-198 millions sur une base sous-jacente. Les €10 millions d'ajustements sont principalement liés aux ajustements du résultat avant impôts décrits ci-dessus et aux provisions pour dépréciation des actifs d'impôts différés relatifs à des périodes antérieures.

Les activités abandonnées ont généré €2 132 millions de profit sur une base IFRS basis et un profit de €842 million sur une base sous-jacente.

Le profit / (perte) de la période attribué aux actionnaires Solvay, sur une base IFRS, était de €2 093 millions et de €1 417 millions sur une base sous-jacente. La différence de €-676 millions reflète les ajustements décrits ci-dessus de l'EBIT, des charges financières nettes et des impôts.

Etats financiers consolidés condensés ^[1]

Compte de résultat consolidé (en M€)	IFRS			
	T4 2023	T4 2022	2023	2022
Chiffre d'affaires	1 341	1 922	6 024	7 979
dont autres produits de l'activité [2]	211	562	1 145	2 439
dont chiffre d'affaires net	1 131	1 359	4 880	5 539
Coût des ventes	-1 078	-1 551	-4 642	-6 554
Marge brute	263	371	1 382	1 425
Frais commerciaux	-24	-23	-100	-94
Frais administratifs	-110	-118	-426	-471
Frais de recherche & développement	-16	-11	-47	-46
Autres gains & pertes d'exploitation [3]	35	-36	15	323
Résultat des entreprises associées & coentreprises	17	24	53	153
Résultat de gestion de portefeuille et de restructuration majeure [4]	-207	-14	-550	-68
Résultat d'assainissements historiques & principaux litiges juridiques [5]	-15	-33	-50	-101
EBIT	-56	160	278	1 121
Charges d'emprunts	-34	-14	-71	-54
Intérêts sur prêts & dépôts à court terme	6	7	36	16
Autres gains & pertes sur endettement net	-18	8	-6	27
Coût d'actualisation des provisions	-28	12	-62	22
Résultat des instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur	3	-	4	-
Profit / perte (-) de la période avant impôts	-128	172	180	1 132
Impôts sur le résultat	-130	-40	-208	-228
Profit / perte (-) de la période des activités poursuivies	-258	133	-28	904
attribué aux actionnaires Solvay	-260	131	-37	890
attribué aux participations ne donnant pas le contrôle	2	1	9	14
Profit / perte (-) de la période des activités abandonnées	1 688	283	2 132	1 030
Profit / perte (-) de la période	1 431	416	2 105	1 934
attribué aux actionnaires Solvay	1 429	412	2 093	1 905
attribué aux participations ne donnant pas le contrôle	2	3	12	29
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (base)	104 704 218	103 758 289	104 161 769	103 744 461
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (dilué)	105 266 543	104 932 706	105 436 975	104 143 206
Résultat de base par action (en €)	13,65	3,97	20,09	18,37
dont des activités poursuivies	-2,48	1,26	-0,36	8,58
Résultat dilué par action (en €)	13,58	3,93	19,85	18,30
dont des activités poursuivies	-2,47	1,25	-0,35	8,55

Etat consolidé du résultat global (en M€)	IFRS			
	T4 2023	T4 2022	2023	2022
Profit / perte (-) de la période	1 431	416	2 105	1 934
<i>Profits et pertes sur instruments de couverture dans une couverture de flux de trésorerie [6]</i>	-124	-67	-228	80
<i>Ecart de conversion de filiales & entreprises communes [7]</i>	-158	-575	-138	284
<i>Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées et des coentreprises [8]</i>	29	-178	202	21
Eléments recyclables	-252	-820	-164	384
<i>Profits et pertes sur instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur via les autres éléments du résultat global</i>	-	1	-	-25
<i>Réévaluations de passif net au titre des prestations définies [9]</i>	-4	-142	-30	155
Eléments non recyclables	-5	-141	-30	130
Impôts relatifs aux éléments recyclables et non-recyclables	-13	55	2	-67
Autres éléments du résultat global après effets d'impôt liés	-270	-906	-192	448
Résultat global	1 160	-491	1 913	2 382
attribué à Solvay	1 159	-492	1 902	2 351
attribué aux participations ne donnant pas le contrôle	2	1	10	31

[1] Seuls les chiffres annuels 2022 sont audités. Les chiffres comparatifs 2022 pour le compte de résultat consolidé ont été retraités conformément à la norme IFRS 5. Voir la note 8 "Déclaration du commissaire" pour les chiffres 2023.

[2] La diminution des autres produits de l'activité est principalement liée à la baisse des prix du gaz et de l'électricité en 2023 par rapport à 2022.

[3] Les autres gains et pertes d'exploitation en 2022 comprennent €322 millions de gains liés à la gestion des couvertures de CO2, non comptabilisées comme couvertures de flux de trésorerie, reportés jusqu'à l'échéance de la couverture économique.

[4] Le Résultat 2023 de la gestion du portefeuille et des restructurations majeures comprend une moins-value de €176 millions principalement liée au recyclage des réserves de conversion de devises historiques sur la vente de la participation de 50 % du Groupe dans la coentreprise RusVinyl. Le montant 2023 comprend également une provision pour restructuration, des coûts externes et internes encourus pour un montant total de €228 millions, qui ont été comptabilisés dans le cadre du plan de séparation du Groupe.

[5] Les montants au T4 et en 2023 sont principalement liés aux mises à jour périodiques des passifs environnementaux du Groupe.

[6] Les gains et pertes sur les instruments de couverture dans une couverture de flux de trésorerie résultaient principalement de l'augmentation du prix du gaz en 2022.

[7] Les écarts de conversion liés à la participation dans RusVinyl, à la suite du renforcement du rouble par rapport à l'euro. Les écarts de conversion du T4 2023 sont principalement dus aux fluctuations de l'USD par rapport à l'EUR. Les écarts de conversion de 2023 sont principalement dus aux fluctuations du BRL, GBP, INR et USD par rapport à l'EUR. Au T4 et en 2022, les gains provenant des écarts de conversion sont principalement dus à la réévaluation de l'USD, du CNY et du RUB par rapport à l'EUR au cours de la période.

[8] La part des autres éléments du résultat global des entreprises associées et des coentreprises en 2023 résulte principalement du recyclage des écarts de conversion cumulés liés à la vente de la participation dans RusVinyl. La part des autres éléments du résultat global des entreprises associées et des coentreprises au T4 et en 2022 résulte principalement des écarts de conversion liés à la participation dans RusVinyl, à la suite du renforcement du rouble par rapport à l'euro.

[9] La réévaluation du passif net au titre des prestations définies au T4 et en 2023 est principalement due à l'augmentation des taux d'actualisation en 2023 applicables aux provisions postérieures à l'emploi au Royaume-Uni, aux États-Unis, et dans la zone euro, compensée par le rendement des actifs du régime. La variation au T4 et en 2022 est principalement due à la baisse des taux d'actualisation applicables aux provisions postérieures à l'emploi au Royaume-Uni, aux États-Unis et dans la zone euro, ainsi qu'au rendement défavorable des actifs du régime.

Tableau consolidé des flux de trésorerie

IFRS

(en M€)	T4 2023	T4 2022	2023	2022
Profit / perte (-) de la période	1 431	416	2 105	1 934
Ajustements au profit / perte (-) de la période	-986	237	714	1 417
Amortissements & dépréciations d'actifs	297	224	994	923
Résultat des entreprises associées & coentreprises	-21	-29	-71	-171
Dotations et reprises d'avantages au personnel et autres provisions [1]	88	94	644	336
Autres éléments non opérationnels & non cash [2]	-1 660	18	-1 481	43
Charges financières nettes	73	11	178	69
Charges d'impôts	238	-81	450	217
Variation du fonds de roulement	106	211	-78	-576
Paiements liés aux avantages sociaux et utilisation des provisions	-82	-98	-304	-328
Utilisation des provisions pour contributions volontaires supplémentaires (plans de pension)	-105	-	-116	-155
Dividendes reçus des entreprises associées & coentreprises	8	5	25	19
Impôts payés (hors impôts payés sur cession de participations)	-188	-126	-434	-305
Flux de trésorerie des activités d'exploitation	183	645	1 911	2 006
dont flux de trésorerie liés à la gestion de portefeuille et exclus du free cash flow	-165	-32	-270	-67
Acquisition (-) de filiales	-	-	-2	-
Acquisition (-) de participations - Autres	3	-8	-12	-14
Prêts aux entreprises associées et aux sociétés non consolidées	-17	-18	-4	-23
Cession (+) de filiales et participations [3]	-1 156	43	-718	94
Acquisition (-) d'immobilisations corporelles et incorporelles (capex)	-333	-427	-1 064	-909
dont immobilisations corporelles [4]	-307	-400	-967	-815
dont les investissements nécessaires à la scission partielle et exclus du Free Cash Flow	-4	-	-57	-
dont immobilisations incorporelles	-25	-27	-97	-94
Cession (+) d'immobilisations corporelles & incorporelles	1	4	7	21
Dividendes d'instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur via les autres éléments du résultat global	-	-	1	2
Flux de trésorerie des activités d'investissement	-1 503	-406	-1 792	-831
Remboursement d'obligations hybrides perpétuelles [5]	-801	-	-1 309	-
Acquisition (-) / cession (+) d'actions propres	11	1	39	7
Nouveaux emprunts [5]	2 640	89	3 221	248
Remboursements d'emprunts [5]	-1 408	-306	-1 500	-796
Variation des autres actifs financiers [6]	38	199	98	27
Paiement de passifs locatifs	-25	-30	-112	-113
Intérêts nets reçus/(payés)	-55	-51	-38	-62
Coupons payés sur obligations hybrides perpétuelles	-32	-27	-95	-82
Dividendes payés	9	-	-424	-417
dont aux actionnaires de Solvay	10	-	-411	-399
dont aux participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-12	-17
Acquisitions d'intérêts non contrôlants [7]	-	-8	-	-117
Autres [8]	-101	-94	-337	112
Flux de trésorerie des activités de financement	277	-228	-455	-1 191
Variation nette de trésorerie & équivalents de trésorerie	-1 042	10	-335	-15
Ecart de conversion	-11	-22	-13	7
Trésorerie à l'ouverture	1 638	944	932	941
Trésorerie à la clôture	584	932	584	932

Tableau des flux de trésorerie des activités abandonnées

(en M€)	IFRS T4 2023	IFRS T4 2022	IFRS 2023	IFRS 2022
Flux de trésorerie des activités d'exploitation	106	450	1 108	1 234
Flux de trésorerie des activités d'investissement	-172	-235	-675	-518
Flux de trésorerie des activités de financement	19	-318	-64	-286

[1] Les dotations et reprises de provisions comprennent €76 millions comptabilisés en 2023 liés à la provision pour restructuration dans le cadre du plan de séparation ainsi que €229 millions liés au règlement conclu avec le NJDEP qui résout certaines réclamations liées aux PFAS dans le New Jersey. Cette provision a été transférée à Syensqo lors de la scission partielle.

[2] Les autres éléments hors exploitation et hors trésorerie en 2023 sont principalement liés à la moins-value de €176 millions sur la vente de la participation de 50% du Groupe dans la coentreprise RusVinyl.

[3] La cession de filiales et d'investissements en 2023 concerne principalement le produit en espèces reçu de €432 millions sur la cession de la participation de 50% du Groupe dans la coentreprise RusVinyl, et les liquidités distribuées lors de la scission partielle des activités de spécialité du groupe à Syensqo SA/NV, réalisée en décembre 2023 pour un montant de €1 143 millions.

[4] L'augmentation des acquisitions d'immobilisations corporelles en 2023 est principalement liée à l'acquisition du nouveau siège social de Syensqo et aux dépenses d'investissement liées à l'expansion de la capacité de production de PVDF sur le site du Groupe à Tavaux et l'extension de la capacité de production de carbonate de soude sur le site de Green River.

[5] Dans le contexte de la scission partielle, il y a eu des mouvements dans la dette de Solvay pour atteindre la structure de capital cible annoncée en juin 2023 (voir également la section Gestion de la dette financière à la page 22). Les remboursements comprenaient des obligations hybrides, l'obligation à taux fixe de 0,500 % 2029 pour €600 millions, le remboursement des obligations seniors à 4,450 % pour USD 800 millions et le remboursement de la facilité de crédit pour USD200 millions. Ces remboursements ont été principalement financés par des tirages sur les facilités de crédit (€600 millions, USD816 millions et USD200 millions).

[6] Les variations des autres actifs financiers en 2022 sont principalement liées aux appels de marge des dépôts initiaux.

[7] Les €117 millions en 2022 sont liés à l'acquisition de la participation minoritaire de 20% d'AGC dans l'entreprise commune de carbonate de soude exploitée à Green River, WY, États-Unis, en mai 2022.

[8] En 2023, les Autres flux de trésorerie liés aux activités de financement se rapportent principalement aux appels de marge excédentaires (instruments " dans la monnaie ") de €317 millions (2022 : €128 millions, instruments " dans la monnaie ").

Etat consolidé de la situation financière	2023	2022
	31 décembre	31 décembre
(en M€)		
Immobilisations incorporelles	201	2 048
Goodwill	764	3 472
Immobilisations corporelles	2 144	5 311
Actifs comptabilisés au titre des droits d'utilisation	267	474
Instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur	88	71
Participations dans des entreprises associées & des coentreprises [1]	230	809
Autres participations	33	36
Actifs d'impôt différé	317	932
Prêts & autres actifs [2]	266	466
Autres instruments financiers	-	30
Actifs non courants	4 309	13 651
Stocks	642	2 109
Créances commerciales	840	2 026
Créances d'impôt	66	108
Autres instruments financiers	118	206
Autres créances [2]	462	1 629
Trésorerie & équivalents de trésorerie	584	932
Actifs courants	2 714	7 010
Total des actifs	7 022	20 660
Capital social	237	1 588
Primes d'émissions	174	1 170
Autres réserves	853	7 845
Participations ne donnant pas le contrôle	42	61
Total des capitaux propres	1 305	10 664
Provisions liées aux avantages du personnel	793	1 057
Autres provisions [3]	550	743
Passifs d'impôt différé	131	558
Dettes financières [4]	1 981	2 450
Autres passifs [2]	70	303
Passifs non courants	3 525	5 111
Autres provisions	302	297
Dettes financières [4]	211	510
Dettes commerciales	850	2 296
Dettes fiscales	68	119
Dividendes à payer	175	165
Autres passifs [2]	585	1 499
Passifs courants	2 192	4 885
Total du passif	7 022	20 660

Les variations expliquées ci-dessous excluent l'impact de la scission partielle des activités de spécialité du groupe à Syensqo SA/NV, achevée en décembre 2023. Pour plus de détails, voir la note 3 à la page 29.

[1] La diminution des participations dans les entreprises associées et les coentreprises est due à la vente de la participation de 50% du Groupe dans la coentreprise RusVinyl (€432 millions).

[2] La diminution globale est largement due aux ajustements à la juste valeur des actifs et passifs financiers liés à l'énergie en raison des baisses de prix du gaz et de l'électricité en 2023. Comme les ajustements de la juste valeur concernent des contrats de vente et d'achat d'énergie, ils ont un impact à la fois sur les actifs et sur les passifs.

[3] La diminution des autres provisions est principalement liée à la scission partielle de Syensqo de €303 millions partiellement compensée par une nouvelle provision de restructuration de €34 millions.

[4] La variation est expliquée dans la note 5 à la page 31 (Instruments financiers).

Etat consolidé des variations des capitaux propres

Réserves de réévaluation
(à la juste valeur)

(en M€)	Réserves de réévaluation (à la juste valeur)											
	Capital social	Primes d'émission	Actions propres	Obligations hybrides perpétuelles	Résultats non distribués	Ecart de conversion	Instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur	Couvertures de flux de trésorerie	Plans de pension à prestations définies	Réserves totales	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2021	1 588	1 170	-232	1 786	5 467	-645	23	3	-421	5 982	112	8 851
Profit / perte (-) de la période	-	-	-	-	1 905	-	-	-	-	1 905	29	1 934
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	304	-19	73	88	446	2	448
Résultat global	-	-	-	-	1 905	304	-19	73	88	2 351	31	2 382
Coût des plans de rémunération en actions	-	-	-	-	14	-	-	-	-	14	-	14
Dividendes	-	-	-	-	-403	-	-	-	-	-403	-18	-422
Coupons d'obligations hybrides perpétuelles	-	-	-	-	-82	-	-	-	-	-82	-	-82
Vente / acquisition (-) d'actions propres	-	-	7	-	-	-	-	-	-	7	-	7
Autres	-	-	-	-	-48	23	-	-	1	-24	-63	-87
Solde au 31 décembre 2022	1 588	1 170	-225	1 786	6 854	-318	4	76	-332	7 846	61	10 664
Profit / perte (-) de la période	-	-	-	-	2 093	-	-	-	-	2 093	12	2 105
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	65	-	-179	-76	-191	-1	-192
Résultat global	-	-	-	-	2 093	65	-	-179	-76	1 902	10	1 913
Remboursement d'obligations hybrides perpétuelles [1]	-	-	-	-1 292	-16	-	-	-	-	-1 308	-	-1 308
Coût des plans de rémunération en actions	-	-	-	-	24	-	-	-	-	24	-	24
Effet de la modification des plans de paiement fondés sur des actions	-	-	-	-	-20	-	-	-	-	-20	-	-20
Dividendes	-	-	-	-	-420	-	-	-	-	-420	-12	-432
Coupons d'obligations hybrides perpétuelles	-	-	-	-	-95	-	-	-	-	-95	-	-95
Vente / acquisition (-) d'actions propres	-	-	50	-	-11	-	-	-	-	39	-	39
Scission Partielle de Syensqo	-1 352	-995	79	-494	-6 729	-	-4	-	-51	-7 199	-17	-9 563
Autres [2]	-	-	81	-	2	-	-	-	-	84	-	84
Solde au 31 décembre 2023	237	174	-15	-	1 683	-253	-	-103	-459	853	42	1 305

[1] Voir la section Gestion de la dette financière à la page 25.

[2] Les autres concernent la reclassification en investissements en actions à la juste valeur par le biais du compte de résultat, en raison de l'attribution d'une action Syensqo pour chaque action Solvay détenue.

Notes aux états financiers consolidés condensés

1. Informations générales et événements significatifs

Solvay SA/NV est une société anonyme de droit belge cotée sur Euronext Bruxelles et Euronext Paris. La publication de ces états financiers consolidés résumés a été autorisée par le Conseil d'Administration le 12 mars 2024.

Scission partielle des activités de spécialité

Le 15 mars 2022, le groupe a annoncé qu'il étudiait la possibilité de se scinder en deux sociétés indépendantes cotées en bourse :

- "EssentialCo", qui comprenait les principales entreprises mono-technologiques du segment Chemicals du groupe et la business unit Special Chem. À la suite de la scission partielle (telle que définie ci-dessous), le groupe se compose d'EssentialCo.
- "SpecialtyCo" (maintenant renommée "Syensqo" ou le "Groupe Syensqo"), qui comprenait le segment Materials du Groupe, et la majorité du segment Solutions du Groupe : Novecare, Technology Solutions, Aroma Performance, et Oil and Gas (ensemble les "activités de spécialité").

La séparation a été effectuée au moyen d'une scission partielle de Solvay SA/NV, en vertu du droit belge, par laquelle les actions et autres intérêts que la Société détenait dans les entités juridiques exploitant les "activités de spécialité", ses droits et obligations en vertu des accords conclus avec ces entités juridiques, ainsi que certains autres actifs et passifs ont été apportés dans le cadre d'un régime de succession universelle ("transmission à titre universel") à Syensqo SA/NV (la "Scission Partielle").

La Scission Partielle a été approuvée par les actionnaires de Solvay SA/NV lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 8 décembre 2023 et est devenue effective le 9 décembre 2023 à 00h00 CET. Dans le cadre de la scission partielle, Syensqo est devenue une entreprise cotée, indépendante de Solvay, dont les actions ordinaires sont négociées sur les marchés réglementés d'Euronext à Bruxelles et à Paris à partir du 11 décembre 2023. En conséquence, le Groupe présente les activités de spécialités comme des activités abandonnées :

- dans le compte de résultat consolidé pour les périodes antérieures à la scission partielle et jusqu'à son entrée en vigueur - c'est-à-dire que les chiffres de performance financière de l'année précédente (les comparatifs) ont été retraités. Pour l'exercice 2023, les activités abandonnées sont incluses pour la période allant jusqu'au 8 décembre 2023.
- dans l'état consolidé de la situation financière, les actifs et les passifs liés aux activités de spécialité ont été décomptabilisés des états consolidés dans le cadre de la déconsolidation des activités de spécialité du groupe ; les montants de l'état consolidé de la situation financière de l'année précédente sont présentés conformément à la méthode de présentation antérieure et ne sont pas retraités conformément à la norme IFRS 5.
- dans l'état consolidé des flux de trésorerie, les flux de trésorerie n'ont pas été retraités et présentent à la fois les activités poursuivies et les activités abandonnées dans l'état primaire. Pour l'exercice 2023, les flux de trésorerie des activités abandonnées sont inclus pour la période allant jusqu'au 8 décembre 2023. Cependant, Solvay a présenté séparément les flux de trésorerie consolidés des activités abandonnées.

Accord de séparation

Solvay SA/NV et Syensqo SA/NV ont conclu un accord de séparation le 4 décembre 2023, avec effet à compter de la réalisation de la scission partielle, pour régir certains aspects pratiques de la séparation des deux groupes, ainsi que l'attribution de certains passifs, y compris les passifs environnementaux. L'accord de séparation sera effectif jusqu'au trentième anniversaire du 9 décembre 2023, sauf en ce qui concerne les réclamations relatives aux responsabilités environnementales, qui peuvent être faites jusqu'à douze mois après l'expiration du délai de prescription correspondant. L'accord de séparation ne peut être résilié de manière anticipée sans le consentement écrit de chaque partie.

L'accord de séparation régit certains aspects de la séparation de Syensqo du groupe Solvay, y compris, entre autres, les dispositions relatives à :

- (i) le règlement et la résiliation de certains soldes et accords interentreprise
- (ii) la substitution, le retrait ou la libération des entités juridiques qui font partie du groupe Solvay ou du groupe Syensqo, selon le cas, en ce qui concerne certaines obligations de crédit de tiers ou d'autres obligations de soutien, ainsi que la fourniture d'une contre-garantie
- (iii) la répartition de certains frais, coûts et dépenses encourus dans le cadre de la scission partielle
- (iv) le transfert à l'autre partie de tout actif (identifié dans les 24 mois suivant la réalisation de la Scission Partielle) attribué par erreur au Groupe Syensqo ou au Groupe Solvay
- (v) le transfert de tous les droits et obligations à Syensqo en ce qui concerne les régimes de pension complémentaire de certains employés transférés en Belgique.

L'accord de séparation contient des dispositions visant à attribuer au groupe Solvay ou au groupe Syensqo des responsabilités environnementales pour certains coûts d'exploitation, des sites fermés ou cédés, y compris des sites pour lesquels des provisions ont été constituées dans les états financiers consolidés du groupe Solvay, et des obligations d'indemnisation croisée applicables lorsqu'une partie encourt des réclamations, des responsabilités ou des dépenses pour des sites attribués à l'autre partie dans l'accord de séparation.

En vertu des dispositions relatives aux indemnités croisées, le groupe Solvay, d'une part, et le groupe Syensqo, d'autre part, ont accepté d'indemniser l'autre partie pour certains passifs environnementaux attribués à l'autre partie. L'accord de séparation comprend des dispositions relatives à la gestion des réclamations environnementales, des obligations de remise en état et des actions connexes. L'Accord de séparation prévoit également que les réclamations seront réputées avoir été faites, automatiquement, en vertu des dispositions d'indemnisation croisée pour les passifs environnementaux spécifiquement attribués qui font l'objet de dispositions existantes, comme indiqué dans les états financiers consolidés du groupe Solvay au 30 juin 2023 et pour la période de six mois se terminant à cette date. Pour tous les autres passifs environnementaux qui font l'objet de dispositions d'indemnisation croisée, les réclamations peuvent être soumises jusqu'à 12 mois après l'expiration du délai de prescription pertinent. L'accord de séparation contient également des dispositions habituelles visant à éviter les doubles recouvrements.

L'accord de service de transition (« TSA »)

Solvay SA/NV et Syensqo SA/NV ont conclu un accord de services de transition (le "TSA"), effectif à partir de la réalisation de la Scission partielle pour une durée non renouvelable de 24 mois, par lequel le Groupe Solvay et le Groupe Syensqo, dans la mesure où certaines fonctions commerciales et fonctions d'entreprise n'ont pas été séparées avant la réalisation de la scission partielle, fourniront chacun à l'autre (ou aux filiales respectives de l'autre) divers services et soutiens sur une base transitoire intérimaire. En particulier, étant donné que le groupe Syensqo ne disposera pas de certaines fonctions internes entièrement en place lors de la réalisation de la scission partielle (telles que la finance, le droit, la fiscalité, les ressources humaines, la paie, la technologie de l'information et d'autres services de soutien), le groupe Solvay fournira un soutien pour ces questions selon les termes de l'accord de coopération technique. À la fin du TSA, le groupe Syensqo supportera des charges de liquidation couvrant certains coûts de restructuration encourus par le groupe Solvay.

À partir de la réalisation de la Scission partielle et à l'avenir, les honoraires payables par le groupe Syensqo au groupe Solvay ont été déterminés en interne en utilisant une marge limitée, conformément à la pratique du groupe Solvay en matière de services internes, et n'ont pas fait l'objet d'offres indépendantes. Il est prévu que, sur la base de l'étendue supposée des services et de la structure de coûts sous-jacente correspondante, les honoraires annuels globaux pour les services fournis par le groupe Solvay dans le cadre du TSA s'élèveront à un montant compris entre €150 et €200 millions.

Accord sur les questions fiscales aux États-Unis

Les règles permettant de déterminer si une distribution telle que la Scission partielle et la séparation interne des « activités de spécialité » américaines et des « activités essentielles » américaines (la " Scission américaine ") remplit les conditions requises pour bénéficier d'un traitement en franchise d'impôt aux fins de l'impôt fédéral américain sur le revenu sont complexes et dépendent de l'ensemble des faits et circonstances pertinents. Solvay a l'intention de faire en sorte que la Scission partielle et la Scission américaine soient toutes deux qualifiées de réorganisation en franchise d'impôt en vertu des sections 368(a)(1)(D) et 355 de l'Internal Revenue Code américain de 1986, tel qu'amendé (l'" IRC américain "). Solvay a reçu une décision par lettre privée de l'Internal Revenue Service des États-Unis (l'" IRS ") confirmant cette qualification (sauf en ce qui concerne certaines exigences de la section 355 de l'IRC des États-Unis sur lesquelles l'IRS ne se prononce pas). Solvay a également reçu un avis fiscal d'un conseiller fiscal américain traitant des questions sur lesquelles l'IRS ne se prononcerait pas, et s'appuie sur la décision de l'IRS en ce qui concerne les questions couvertes par la décision.

Dans le cadre de la scission américaine et de la scission partielle, Solvay et Syensqo ont conclu un accord sur les questions fiscales américaines (le " TMA américain ") destiné (entre autres) à préserver le traitement fiscal de la scission partielle et de la scission américaine aux fins de l'impôt fédéral sur le revenu aux États-Unis. En vertu du TMA américain, Solvay et Syensqo seront généralement tenus d'indemniser l'autre partie pour tout impôt américain et certaines pertes connexes résultant de (ou liées à) l'incapacité de la scission américaine et de la scission partielle (et de certaines transactions associées) à bénéficier du traitement fiscal américain prévu, lorsque ces impôts ou pertes sont attribuables à (1) des déclarations inexactes et des violations d'engagements faites dans le cadre de la scission américaine, de la scission partielle et de la scission partielle (et de certaines transactions associées), lorsque ces impôts ou pertes sont attribuables à (2) l'application de certaines dispositions de la législation fiscale fédérale américaine à la scission américaine ou à la scission partielle (par exemple, dans le cadre d'un changement de contrôle de l'une des parties) ou (3) d'autres actions ou omissions relevant du contrôle de la partie qui donnent lieu à des impôts américains (ou à des pertes connexes) dans le cadre de la scission américaine et de la scission partielle.

En vertu du TMA américain, Solvay et Syensqo ont l'interdiction de prendre des mesures dont on peut raisonnablement s'attendre à ce que la scission partielle ou le Spin-Off américain (ou certaines transactions associées) ne remplissent pas les conditions requises pour bénéficier du traitement fiscal américain prévu, ou qui pourraient compromettre les conclusions de la décision de l'IRS ou de l'avis fiscal susmentionné, ou qui sont incompatibles avec ces décisions. En outre, il est généralement interdit aux parties (sous réserve de certaines exceptions dans le TMA américain), pendant la période de deux ans suivant l'achèvement de la scission partielle, de s'engager dans certaines acquisitions, fusions, liquidations, ventes et opérations de rachat concernant leurs actions et actifs respectifs qui pourraient compromettre l'exonération fiscale de la scission partielle ou de la scission américaine aux fins de l'impôt fédéral américain sur le revenu. Ni les obligations de Solvay ni celles de Syensqo en vertu du TMA américain ne sont limitées en montant ou soumises à un plafond.

Au 31 décembre 2023, Solvay n'avait pas connaissance d'une violation ou d'une violation présumée de ses obligations en vertu du TMA américain, et n'avait reçu aucune notification de Syensqo concernant une violation ou une violation présumée de celui-ci.

Modifications des plans d'incitation à long terme ("LTI")

Dans le cadre de la scission partielle, des modifications ont été apportées aux plans d'intéressement à long terme existants. Les plans d'intéressement à long terme ont été ajustés sur la base de l'une des deux approches suivantes:

- Approche actionnariale - Les attributions existantes ont été ajustées pour permettre aux bénéficiaires de recevoir une action du groupe Solvay et une action du groupe Syensqo.
- Approche de l'employeur - Les attributions existantes ont été ajustées pour permettre aux bénéficiaires de recevoir un certain nombre d'attributions de leur futur employeur (c'est-à-dire soit le groupe Syensqo, soit le groupe Solvay).

Les attributions d'actions de Syensqo n'entrent pas dans le champ d'application de la norme IFRS 2 "Paiement fondé sur des actions". La direction a établi la méthode comptable suivante pour ces attributions.

Pour les attributions d'actions Syensqo, un passif est comptabilisé à la date de la scission partielle sur la base de la juste valeur des attributions du groupe Syensqo à cette date, soit 29 millions d'euros. Une écriture correspondante est comptabilisée dans les capitaux propres (€25 millions) et dans les autres créances (€4 millions) pour la période d'acquisition des droits qui s'est écoulée à ce jour et les services qui doivent encore être rendus par les bénéficiaires. L'actif sera amorti dans le compte de résultat consolidé sur la période d'acquisition restante des plans.

Le coût de l'attribution des actions Syensqo (3 millions d'euros) est présenté dans les dépenses opérationnelles (administratives) du résultat avant intérêts et impôts selon les normes IFRS. La fluctuation de la juste valeur du passif lié aux avantages sociaux est une charge de 4 millions d'euros et la valeur comptable du passif lié aux avantages sociaux au 31 décembre 2023 est de 36 millions d'euros.

Le passif lié aux avantages sociaux sera réévalué à sa juste valeur à chaque date de clôture. Cette règle s'applique également aux plans dont les droits sont acquis tant qu'il reste des options en circulation (non exercées).

Les engagements liés aux plans dont les droits sont entièrement acquis sont présentés comme étant à court terme, étant donné que les bénéficiaires peuvent exercer leurs droits à tout moment. Les engagements liés aux plans dont les droits ne sont pas acquis sont présentés comme des plans d'incitation à long terme non courants.

Gestion du portefeuille du groupe

Prise de participation dans RusVinyl

RusVinyl est une ancienne coentreprise russe de chlorovinyles dans laquelle Solvay détenait une participation de 50 %, avec Sibur qui détenait les 50 % restants. Le 24 mars 2023, le Groupe a annoncé la finalisation de la vente de sa participation de 50 % dans RusVinyl, une coentreprise indépendante en Russie, à son partenaire de coentreprise, Sibur. Au moment de la clôture, le Groupe a reçu €432 millions en Belgique, qui ont été comptabilisés comme flux de trésorerie provenant des activités d'investissement au T1 2023. Une moins-value de €176 millions a été comptabilisée au T1 2023, reflétant principalement le recyclage de réserves de conversion de devises historiques dans le compte de résultat consolidé.

Provision pour restructuration

Dans le cadre du projet de séparation du groupe en deux sociétés indépendantes cotées en bourse, de nouvelles initiatives de restructuration ont été lancées en 2023. Ces initiatives conduisent à la suppression nette d'environ 224 postes à la fin de 2023. En conséquence, une provision pour restructuration de €83 millions a été comptabilisée en 2023, avant la date de la scission partielle, dont €67 millions pour les activités poursuivies.

Avantages liés aux retraites

Des contributions volontaires de €98 millions et de €18 millions ont été versées au Royaume-Uni et en France en 2023, respectivement.

Dépréciation

Goodwill (segment Corporate)

En raison de la volatilité importante des marchés de l'énergie, le groupe a décidé de se retirer de ses activités externes dans le domaine de l'énergie. La décision du Groupe a entraîné une dépréciation totale de €38 millions d'euros du goodwill de l'activité Energy (précédemment dans le segment Corporate.) La dépréciation a été enregistrée dans les résultats de la gestion du portefeuille et de la restructuration majeure dans le compte de résultat consolidé. Le taux d'actualisation utilisé était cohérent avec le modèle du groupe.

Autres petits groupes d'actifs (Performance Chemicals)

En 2023, le Groupe a déprécié les actifs corporels des actifs de production sous-performants au sein de l'activité Special Chem pour les gaz fluorés en Europe (€48 millions; segment Performance Chemicals). Suite à une amélioration des prix en 2021-2022, la dépréciation de 2020 liée aux gaz fluorés a été partiellement reprise en 2022. Cependant, en 2023, en raison d'une concurrence plus forte, d'une détérioration du marché agroalimentaire et d'une réduction de la demande en volume, la perte de valeur a été recomptabilisée. La perte de valeur a été comptabilisée dans les résultats de la gestion de portefeuille et des restructurations majeures dans le compte de résultat consolidé. Le taux d'actualisation utilisé était conforme au modèle du groupe.

Gestion de la dette financière

En amont de la Scission partielle, Solvay a entrepris diverses activités de gestion de la dette financière en ce qui concerne certains de ses titres de créance en circulation. L'objectif des activités de gestion de la dette financière était de racheter ou de rembourser certains titres de créance, et de transférer la responsabilité des titres de créance restants ou des garanties connexes au groupe Syensqo lorsque la scission partielle envisagée deviendrait effective. Les exercices de gestion de la dette financière visaient également à modifier certaines dispositions contractuelles de certains titres de créance afin de faciliter la mise en œuvre de la scission partielle comme prévu.

Les 4 et 5 septembre 2023, Solvay a annoncé les résultats du processus de gestion de passif concernant certaines obligations senior et hybrides en euros. Les transactions comprenaient:

- une demande de consentement d'approuver le remplacement, effectif à la date de scission partielle, de Solvay par Syensqo SA en tant qu'émetteur de (i) €500.000.000 d'obligations Perp-NC5.5 à taux fixe et à taux révisable, non datées et super-subordonnées avec une première date de remboursement le 2 décembre 2025 (ISIN : BE6324000858) (les « Obligations hybrides 2025 »), et (ii) €500.000.000 d'obligations à taux fixe de 2,750 % venant à échéance le 2 décembre 2027 (ISIN: BE6282460615) (les « Obligations 2027 »).
- une offre de rachat des €500.000.000 d'obligations à taux fixe et à taux révisable, non datées et super-subordonnées avec une première date de remboursement le 3 juin 2024 (ISIN : XS1323897725) émises par Solvay Finance et garanties de manière irrévocable et subordonnée par Solvay (l' « Offre de Rachat »).

Les Obligations Hybrides 2025, les Obligations 2027 et les Obligations Hybrides 2024

Lors de l'assemblée relative aux Obligations Hybrides 2025, le quorum nécessaire a été atteint, la résolution extraordinaire correspondante a été adoptée et la condition correspondante a été remplie. En conséquence, Syensqo SA sera substituée à Solvay en tant qu'émetteur des Obligations Hybrides 2025, avec effet à la réalisation de la Scission Partielle, et sous réserve de la satisfaction ou de la renonciation à certaines conditions énoncées dans l'avis de sollicitation de consentement.

Lors de l'assemblée des détenteurs des Obligations 2027, le quorum nécessaire a été atteint, la résolution extraordinaire correspondante a été adoptée et la condition correspondante a été remplie. En conséquence, Syensqo SA sera substituée à Solvay en tant qu'émetteur des Obligations 2027, avec effet à la réalisation de la Scission partielle, et sous réserve de la satisfaction ou de la renonciation à certaines conditions énoncées dans l'avis de sollicitation de consentement.

Le 8 septembre 2023, Solvay Finance S.A. a accepté toutes les Obligations Hybrides 2024 valablement présentées dans le cadre de l'Offre de Rachat pour un montant total en principal de €452.613.000 (représentant approximativement 90,52 % du montant nominal total des Obligations Hybrides 2024 en circulation). Parce qu'elle a acheté plus de 90 % du montant nominal total initial des Obligations Hybrides 2024, Solvay Finance S.A. a la possibilité, conformément aux termes et conditions des Obligations Hybrides 2024, de racheter à tout moment toutes les Obligations Hybrides 2024 restantes en circulation qui n'ont pas été valablement présentées à l'achat dans le cadre de l'Offre Publique d'Achat, à leur montant principal ainsi qu'à tout intérêt couru et impayé (y compris tout intérêt différé) jusqu'à la date de rachat. Solvay Finance S.A. a exercé cette option d'achat de nettoyage le 6 septembre 2023 et a remboursé les Obligations Hybrides 2024 concernées le 13 septembre 2023 en espèces pour un montant total en principal de € 47.387.000.

Le remboursement des obligations hybrides 2024 a été financé par un tirage sur les facilités de crédit (€520 millions). Les obligations correspondantes sont restées chez Solvay et n'ont pas été transférées à Syensqo SA/NV à la date de la scission partielle.

Les Obligations 2029

Solvay a exercé son option de remboursement anticipé intégral en tant qu'émetteur (make-whole call) en vertu des termes et conditions des obligations d'un montant nominal de €600.000.000 venant à échéance le 6 septembre 2029 (ISIN : BE6315847804) (les « Obligations 2029 »). Le rachat des Obligations 2029 sera financé par une nouvelle ligne de crédit bancaire. Le coût de financement supplémentaire est estimé à environ €20 millions par an (après impôts). L'avis de remboursement a été délivré le 7 septembre 2023, annonçant la date de remboursement du 9 octobre 2023, conformément aux termes et conditions des Obligations 2029. L'encours des Obligations 2029 (€597 millions) a été reclassé en Passifs Courants au troisième trimestre 2023. Les obligations au titre du crédit-relais correspondant au montant utilisé pour le remboursement des obligations 2029 ont été transférées à Syensqo SA/NV lors de la réalisation de la scission partielle.

Les obligations USD 2025

Solvay SA a annoncé le 27 septembre son intention d'exercer son option de remboursement anticipé (make whole call) en vertu des termes du contrat (indenture) régissant les obligations senior avec un coupon fixe de 4.450%, venant à échéance en 2025, émises par Solvay Finance (America), LLC pour un montant de US\$800.000.000 et garanties par Solvay (CUSIP: 834423 AB1 / U8344P AB5) (les « Obligations 2025 USD »). Le remboursement des Obligations 2025 USD offre aux obligataires le meilleur résultat en termes de création de valeur et sera financé par les facilités bancaires à la disposition de Solvay. Les obligations au titre du crédit-relais correspondant au montant utilisé pour le remboursement des obligations 2025 USD ont été transférées à Syensqo SA/NV lors de la réalisation de la scission partielle.

Les obligations Cytec 2025

Les obligations senior avec un coupon fixe de 3,95 %, venant à échéance en 2025 émises par Cytec Industries Inc. (CUSIP : 232820 AK6) (les "Obligations Cytec 2025") ont été transférées au Groupe Syensqo lors de la réalisation de la scission partielle, Cytec Industries Inc. étant désormais une filiale indirecte de Syensqo SA/NV. Les Obligations Cytec 2025 sont en

circulation pour un montant de 163,5 millions USD. Une contre-garantie a été émise par Syensqo SA/NV en faveur de Solvay SA/NV, Solvay SA/NV restant le garant initial des obligations Cytec 2025.

Remboursement de €500 millions d'obligations super-subordonnées à taux fixe et à taux révisable Perp-NC10

Solvay SA/NV a annoncé le 5 octobre 2023 que sa filiale Solvay Finance SA remboursera ses €500 millions d'obligations à taux fixe et à taux révisable Perp-NC10 non datées et profondément subordonnées, irrévocablement garanties sur une base subordonnée par Solvay SA/NV (ISIN : XS0992293901) à la première date d'appel (soit le 12 novembre 2023). Cette obligation perpétuelle super subordonnée, portant un taux d'intérêt annuel de 5,425 %, a été traitée comme des capitaux propres selon les règles IFRS. Le 12 novembre 2023 étant un jour non ouvrable, le remboursement, conformément aux conditions générales, a eu lieu le 13 novembre 2023. Le montant du remboursement était égal au montant principal (€500 millions) plus les intérêts courus et non payés jusqu'à la date de remboursement, mais à l'exclusion de celle-ci (€27 millions). Le remboursement a été financé par des produits tirés du crédit-relais de Solvay et les obligations de Solvay concernant le montant de ces tirages n'ont pas été transférées à Syensqo SA/NV au moment de la scission partielle.

Remboursement de 300 millions d'euros d'obligations super-subordonnées à taux fixe et à taux révisable Perp-NC5.25

Solvay SA/NV a annoncé le 20 octobre 2023 qu'elle remboursera ses €300 millions d'obligations à taux fixe à taux révisable Perp-NC5.25 (ISIN : BE6309987400) le 4 décembre 2023, conformément à l'option d'achat générale de l'émetteur. Cette obligation perpétuelle super subordonnée, portant un taux d'intérêt annuel de 4,25 %, a été traitée comme des capitaux propres selon les règles IFRS. Le montant du remboursement est égal au montant principal (€300 millions) plus les intérêts courus et non payés jusqu'à la date de remboursement (€ 9,7 millions). Le remboursement a été financé par les produits tirés du crédit-relais de Solvay et les obligations de Solvay concernant le montant de ces tirages n'ont pas été transférées à Syensqo SA/NV au moment de la scission partielle.

Voir la note 4 pour plus d'informations sur l'impact de la gestion de la dette financière.

2. Méthodes comptables

Solvay prépare ses états financiers intermédiaires consolidés condensés selon une périodicité trimestrielle, conformément à la norme IAS 34 *Information financière intermédiaire*, en utilisant les mêmes méthodes comptables que celles adoptées pour la préparation des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2022. Ils n'incluent pas toute l'information requise pour l'établissement des états financiers annuels consolidés et doivent être lus conjointement avec les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022. Les états financiers consolidés pour 2023 seront publiés en avril 2024

Les jugements comptables critiques et les principales sources d'incertitude des estimations figurant dans le rapport annuel 2022 restent applicables. Des mises à jour pertinentes sur des sujets spécifiques sont incluses dans ces notes et doivent être lues conjointement avec le rapport annuel 2022.

Scission partielle de Syensqo

Les activités de spécialité ont été classées comme activités abandonnées suite à l'approbation de la scission partielle par les actionnaires le 8 décembre 2023 et les actifs nets ont été distribués. Solvay a appliqué l'IFRIC 17 Distribution d'actifs hors trésorerie aux propriétaires pour déterminer comment présenter la scission partielle, ce qui inclut l'estimation de la juste valeur de la distribution. Solvay a estimé la juste valeur de Syensqo en prenant une moyenne du prix de clôture des 30 premiers jours d'activité de négociation des actions Syensqo, afin d'éviter les distorsions dues à l'activité de négociation à court terme au cours des premières semaines de négociation. Comme il s'agit d'une juste valeur avec des données observables, elle a été considérée comme représentative de la juste valeur à la date de distribution.

La juste valeur a été déterminée à 9,5 milliards d'euros, ce qui a entraîné un gain de 1,65 milliard d'euros par rapport à la valeur comptable de l'actif net à ce moment-là, déduction faite du recyclage des réserves CTA et OCI correspondantes. L'impact a été enregistré dans le compte de résultat consolidé dans les activités abandonnées. Voir note 4 ci-dessous.

Vous trouverez ci-dessous les normes, interprétations et amendements qui sont entrés en vigueur au 1er janvier 2023 et qui sont pertinents pour le Groupe.

Amendements à l'IAS 12 Impôt sur le résultat : Impôt différé lié aux actifs et aux passifs résultant d'une transaction unique

Les amendements à l'IAS 12 *Impôt sur le résultat* réduisent le champ d'application de l'exception relative à la comptabilisation initiale, de sorte qu'elle ne s'applique plus aux transactions qui donnent lieu à des différences temporelles imposables et déductibles égales, telles que les contrats de location et les passifs relatifs au démantèlement.

Le groupe a estimé que les amendements n'avaient pas d'impact significatif sur son rapport de fin d'année.

Amendements à l'IAS 1 Présentation des états financiers et à l'IFRS Practice Statement 2 : Informations à fournir sur les méthodes comptables

Les amendements fournissent des orientations sur l'application des jugements d'importance relative aux informations à fournir sur les méthodes comptables. Les amendements à l'IAS 1 remplacent l'obligation de fournir des informations sur les méthodes comptables "significatives" par l'obligation de fournir des informations sur les méthodes comptables "importantes". Des conseils et des exemples illustratifs sont ajoutés dans l'énoncé de pratique pour aider à l'application du concept d'importance relative lors de la prise de décision concernant les informations à fournir sur les méthodes comptables.

Le groupe a estimé que les amendements n'avaient pas d'impact significatif sur son rapport de fin d'année.

Amendements à l'IAS 8 Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreur : Définition des estimations comptables

Les amendements à l'IAS 8 clarifient la distinction entre les changements d'estimations comptables, les changements de méthodes comptables et la correction d'erreurs. Ils précisent également comment les entités utilisent les techniques de mesure et les données d'entrée pour élaborer les estimations comptables.

Ces amendements n'ont pas eu d'impact sur les états financiers consolidés du groupe.

Amendements à l'IAS 12 Impôt sur le résultat: Réforme fiscale internationale - Règles types du deuxième pilier

Le 23 mai 2023, l'IASB a publié Réforme fiscale internationale - Règles types du deuxième pilier - Amendements à l'IAS 12 (les Amendements) afin de clarifier l'application de l'IAS 12 Impôts sur le résultat aux impôts sur le résultat découlant de la législation fiscale adoptée ou quasi adoptée pour mettre en œuvre les règles types du deuxième pilier du Cadre inclusif de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)/G20 sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices (BEPS) (impôts sur le résultat du deuxième pilier).

Les amendements introduisent :

- une exception temporaire obligatoire à la comptabilisation des impôts différés découlant de la mise en œuvre par les juridictions des règles types du deuxième pilier ; et
- des obligations d'information pour les entités concernées afin d'aider les utilisateurs des états financiers à mieux comprendre l'exposition d'une entité aux impôts sur le revenu du deuxième pilier découlant de cette législation, en particulier avant sa date d'entrée en vigueur.

L'exception temporaire obligatoire - dont l'utilisation doit être divulguée - s'applique immédiatement. Les autres obligations d'information s'appliquent aux exercices comptables annuels commençant le 1er janvier 2023 ou après cette date.

Le Groupe a appliqué l'exception temporaire obligatoire à la comptabilisation des impôts différés.

Solvay SA/NV suit de près les lois que les différentes juridictions adoptent à la suite des initiatives de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et de l'UE concernant l'impôt minimum mondial de 15 % dans le cadre du deuxième pilier et l'impact potentiel de celui-ci. Une évaluation préliminaire de cet impact potentiel, qui a été menée avec le soutien d'un conseiller indépendant sur la base des informations financières de l'exercice 2022 de Solvay SA/NV (avant la scission partielle du 9 décembre 2023), a indiqué qu'aucun impact fiscal significatif n'est raisonnablement à prévoir. En raison de la complexité des règles du deuxième pilier, de l'orientation et du complément continu de la législation et de la complexité de la scission partielle de Solvay d'un point de vue financier et transactionnel, l'exercice 2023 n'est pas considéré comme une référence appropriée et l'évaluation de l'impact se poursuivra dans le courant de l'année 2024.

Solvay SA/NV continuera à mener des analyses techniques fiscales et à développer ses outils et processus au cours des prochains mois et continuera à impliquer, informer et éduquer les principales parties prenantes, tant internes qu'externes.

D'autres amendements aux IFRS sont applicables pour la première fois en 2023, mais ils n'ont pas d'impact significatif sur les états financiers consolidés du groupe ou ne sont pas pertinents pour ces derniers et n'ont donc pas été publiés.

3. Activités abandonnées

Le bénéfice des activités abandonnées dans le compte de résultat consolidé est analysé comme suit (2023 - du 1er janvier 2023 au 8 décembre 2023) :

In M€	2023	2022
Chiffre d'affaires	6 656	8 092
dont autres produits de l'activité	167	205
dont chiffre d'affaires net	6 489	7 887
Coût des ventes	-4 357	-5 489
Marge brute	2 299	2 604
Frais commerciaux	-272	-222
Frais administratifs	-466	-617
Frais de recherche & développement	-318	-312
Autres gains & pertes d'exploitation	-132	-152
Résultat des entreprises associées & coentreprises	18	18
Resultat de gestion de portefeuille et de restructuration majeure	-53	-37
Results d'assainissements historiques & principaux litiges juridiques	-274	-182
EBIT	802	1 100
Charge nettes sur emprunts	-54	-63
Intérêts sur les prêts et les dépôts à court terme	14	1
Autres gains et (pertes) sur l'endettement net	-22	-24
Coût de l'actualisation des provisions	-20	18
Résultat des instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur	3	-13
Profit/perte (-) de la période avant impôts	723	1 019
Impôts sur le résultat	-242	11
Profit de la période des activités abandonnées	481	1 029
Gain lié à la scission partielle selon IFRIC17	1 651	0
Profit de la période des activités abandonnées	2 132	1 029

Actifs nets des activités de spécialité scindées :

En M€	À la réalisation de la scission partielle (9 décembre 2023)
ACTIF	
Immobilisations incorporelles	1 678
Goodwill	2 637
Immobilisations corporelles	3 481
Actifs comptabilisés au titre des droits d'utilisation	189
Instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur	79
Participations dans des entreprises associées & des coentreprises	202
Autres participations	4
Actifs d'impôt différé	884
Prêts & autres actifs	178
Autres instruments financiers	30
Actifs non courants	9 362
Stocks	1 256
Créances commerciales	1 083
Créances d'impôt	55
Autres instruments financiers	56
Autres créances	320
Trésorerie & équivalents de trésorerie	1 143
Actifs courants	3 913
Total des actifs	13 274
PASSIF	
Provisions liées aux avantages du personnel	333
Autres provisions	303
Passifs d'impôt différé	718
Dettes financières	816
Autres passifs	22
Passifs non courants	2 192
Autres provisions	315
Dettes financières	1 472
Dettes commerciales	923
Dettes fiscales	52
Autres passifs	401
Passifs courants	3 163
Total du passif	5 355
Actifs nets directement associés aux activités abandonnées	7 920

Gain sur la scission partielle conformément à l'IFRIC 17 :

En M€	
Juste valeur de la distribution	9 546
Actifs nets	-7 920
Autres ajustments	7
Intérêts minoritaires associés à l'actif net des activités de spécialité	17
Gain sur la scission partielle	1 651

La juste valeur de la distribution a été mesurée par référence à la moyenne du prix de clôture des 30 premiers jours d'activité boursière des actions Syensqo. Cette juste valeur étant mesurée à l'aide de données observables, elle a été considérée comme représentative de la juste valeur, à la date de la distribution, des actifs et des passifs résultant de la scission à la date de la distribution.

Autres informations relatives aux activités abandonnées

Edison

En février 2023, Solvay Specialty Polymers Italy S.p.A., une ancienne filiale de Solvay transférée à Syensqo dans le cadre de la scission partielle, a reçu une compensation de €91,6 millions après les décisions de la Cour d'arbitrage de la Chambre de commerce internationale, de la Cour suprême suisse et de la Cour d'appel de Milan, qui ont toutes statué en faveur de Solvay Specialty Polymers Italy S.p.A. L'indemnisation concerne les pertes, les dommages et les coûts encourus jusqu'à la fin de 2016 en relation avec certains problèmes environnementaux sur les sites de Spinetta Marengo et de Bussi, précédemment détenus et exploités par (Mont)Edison S.p.A. et Ausimont S.p.A. L'indemnisation reçue en 2023 a été incluse dans les activités abandonnées dans le compte de résultat consolidé.

Passifs environnementaux

Le 28 juin 2023, Solvay Specialty Polymers USA, LLC, une ancienne filiale de Solvay transférée à Syensqo dans le cadre de la scission partielle, et le Département de la protection de l'environnement du New Jersey (NJDEP) ont annoncé qu'ils étaient parvenus à un règlement résolvant certaines réclamations liées aux PFAS dans le New Jersey. Suite à ce règlement, Solvay a augmenté sa provision existante d'environ \$250 millions au 30 juin 2023, avec \$175 millions encaissés en 2024 et le solde sur une période de 30 ans. Il n'y a pas eu d'autres changements avant la scission partielle. La provision a été décomptabilisée dans le cadre de la scission partielle et transférée à Syensqo à compter du 9 décembre 2023.

4. Présentation par segment

Information générale

Suite à la scission partielle des activités de spécialité le 9 décembre 2023, Solvay a restructuré ses segments opérationnels afin de mieux s'aligner sur la stratégie du Groupe et est organisé selon les segments de reporting suivants:

- Basic Chemicals héberge des activités de produits chimiques intermédiaires axées sur des marchés matures et résistants. Solvay est un leader mondial dans le domaine du carbonate de soude et des peroxydes. Ces entreprises mondiales partagent des caractéristiques économiques similaires et desservent des marchés majeurs tels que le bâtiment et la construction, les biens de consommation et l'alimentation
- Performance Chemicals héberge une gamme plus large de produits (dans les activités Silica, Coatis et Special Chem) qui peuvent être personnalisés sur la base d'une expertise unique en matière de formulation et d'application. Ces activités partagent des caractéristiques économiques similaires et sont également des actifs de haute qualité avec des positions fortes sur leurs marchés.
- Corporate comprend les services centraux généraux et autres services commerciaux, tels que la recherche et l'innovation du groupe.

Solvay organise sa structure et regroupe les activités en fonction de leurs similitudes en termes de performances financières, qui sont systématiquement examinées par le Chief Operational Decision Maker, de produits et de processus de production.

Les résultats de l'année précédente ont été retraités pour s'aligner sur les nouveaux segments de reporting.

Rapprochement des résultats par segment, sous-jacents & IFRS

Rapprochement des résultats par segment, sous-jacents & IFRS

(en M€)	T4 2023	T4 2022	2023	2022
Chiffre d'affaires net	1 131	1 359	4 880	5 539
Basic Chemicals	651	770	2 726	2 994
Performance Chemicals	480	588	2 148	2 542
Corporate	-	2	6	4
EBITDA sous-jacent	238	335	1 246	1 359
Basic Chemicals	194	233	916	859
Performance Chemicals	74	76	405	414
Corporate	-30	26	-75	86
Amortissements & dépréciations d'actifs sous-jacents	-86	-87	-321	-321
EBIT sous-jacent	152	248	926	1 038
Impact comptable des EUAs et des amortissements & dépréciations de l'allocation du prix d'acquisition (PPA) des sociétés acquises	14	-42	-55	243
Charges financières nettes de la coentreprise RusVinyl	-	-	7	10
Résultat de gestion de portefeuille et de restructuration majeure	-207	-14	-550	-68
Résultat d'assainissements historiques & principaux litiges juridiques	-15	-33	-50	-101
EBIT	-56	160	278	1 121
Charges financières nettes	-72	13	-98	11
Profit / perte (-) de la période avant impôts	-128	172	180	1 132
Impôts sur le résultat	-130	-40	-208	-228
Profit / perte (-) de la période des activités poursuivies	-258	133	-28	904
Profit / perte (-) de la période des activités abandonnées	1 688	283	2 132	1 030
Profit / perte (-) de la période	1 431	416	2 105	1 934
attribué aux participations ne donnant pas le contrôle	2	3	12	29
attribué aux actionnaires Solvay	1 429	412	2 093	1 905

L'impact non cash de l'allocation du prix d'acquisition (PPA) est disponible dans le tableau de réconciliation en page 18.

5. Instruments financiers

Méthodes de valorisation

Depuis le 31 décembre 2022, aucun changement n'est intervenu dans les techniques de valorisation.

Juste valeur des instruments financiers évalués à leur coût amorti

Pour tous les instruments financiers qui ne sont pas évalués à leur juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière de Solvay et qui ne sont pas distribués à Syensqo, la juste valeur de ces instruments financiers au 31 décembre 2023 n'est pas significativement différente de celle publiée dans la Note F32 des états financiers consolidés pour l'exercice clos au 31 décembre 2022.

Instruments financiers évalués à la juste valeur

Pour les instruments financiers évalués à la juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière de Solvay, la juste valeur de ces instruments au 31 décembre 2023 comptabilisés en autres créances et en autres dettes ont diminués respectivement de €1 018 million et de €667 millions. Le principal facteur de ces diminutions est la volatilité des prix de l'électricité et du gaz au cours de la période.

Dettes financières : principaux emprunts

Avant la scission partielle, le groupe a entrepris un processus de gestion de la dette financière qui a considérablement modifié la structure globale de la dette. On trouvera ci-dessous une analyse comparative des principaux emprunts d'une année sur l'autre.

In M€ (sauf lorsqu'indiqué)	31 décembre 2023				31 décembre 2022			
	Montant nominal	Coupon	Maturité	Secured	Montant au coût amorti	Juste valeur	Montant au coût amorti	Juste valeur
Cytec 2025 Bonds (issuance US\$ 250 million)		3,95%	2025	No			152	147
USD 2025 Bonds (144A;US\$ 800 million)		4,45%	2025	No			748	721
Total senior US\$ notes					0	0	900	868
2027 Bonds (issuance € 500 million)		2,75%	2027	No			497	482
2029 Bonds (issuance € 600 million)		0,50%	2029	No			597	479
Total senior € notes					0	0	1 094	961
Bridge facility drawdown (€ 1,500 million) ⁽¹⁾	1,500	Floating rate	2025		1 500	1 500	0	0
Total Bridge facilities	1,500				1 500	1 500	0	0
Term loan (€200 million)	200	Floating rate	2025		200	200	0	0
Other borrowings from third parties	185				185	185	441	441
Lease debts IFRS16	307				307	307	524	524
Total					2 192	2 192	2 959	2 794

Il n'y a pas de cas de défaut sur les dettes financières susmentionnées. Il n'y a pas de violation des covenants financiers, ni sur Solvay SA, ni sur aucune des sociétés holding du Groupe.

À la suite de la scission partielle, toutes les obligations de premier rang ont été soit transférées à Syensqo, soit payées en totalité. Pour plus d'informations, voir la section Gestion de la dette financière des Principaux événements et changements dans le périmètre de consolidation de la note 1.

6. Événements postérieurs à la date de clôture

Il n'y a pas eu d'événements importants après la période couverte par le rapport.

7. Déclaration des personnes responsables

Philippe Kehren, Président du Comité Exécutif (CEO) et Alexandre Blum, Directeur Financier (CFO) du groupe Solvay, déclarent qu'à leur connaissance :

- Les états financiers consolidés condensés, établis conformément à la norme internationale IAS 34 Information financière intermédiaire telle qu'adoptée dans l'Union Européenne, donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats du groupe Solvay ;
- Le rapport de gestion contient un exposé fidèle des événements importants survenus au cours de 2023 et de leur incidence sur les états financiers consolidés condensés ;
- Les principaux risques et incertitudes sont conformes à l'évaluation présentée dans la section « Gestion des risques » du rapport annuel intégré 2022 de Solvay et tiennent ainsi compte de l'environnement économique et financier actuel.

8. Déclaration du Commissaire

Le commissaire, EY Réviseurs d'Entreprises SRL, représenté par Marie Kaisin, a confirmé que ses travaux de révision, qui sont terminés quant au fond, n'ont pas révélé d'ajustement significatif dans le compte de résultats consolidé, l'état consolidé des profits et pertes reconnus directement dans les capitaux propres, le bilan consolidé, l'état consolidé de l'évolution des capitaux propres ou le tableau de flux de trésorerie pour l'exercice clos le décembre 31, 2023 repris dans ce communiqué de presse.

En outre, EY Réviseurs d'Entreprises SRL a confirmé que les procédures, qui sont terminées quant au fond, n'ont pas révélé d'ajustement significatif dans les informations contenues dans le communiqué de presse sur les informations extra-financières sur la durabilité incluses dans la section «Faits marquants de la feuille de route ESG», à l'exception des indicateurs « Emissions de gaz à effet de serre (scope 3) pour les 5 catégories prioritaires » et « Initiative "Living Wage" » qui ne sont soumis à aucune procédure pour l'exercice clos le 31 décembre, 2023. Une conclusion d'assurance limitée ou une opinion d'assurance raisonnable sera émise sur un ensemble d'indicateurs clés de performance extra-financiers dans le rapport annuel.

Enfin, EY Réviseurs d'Entreprises SRL a lu les informations reprises dans la section 'Rapprochement des indicateurs sous-jacents du compte de résultats' pour la période de 12 mois close au 31 décembre 2023 et a apprécié si cette information ne comportait pas d'anomalie significative avec le communiqué de presse. Sur la base de leur lecture, EY Réviseurs d'Entreprises n'a rien à communiquer.

Glossaire

Activités abandonnées : composante du Groupe dont le Groupe s'est séparé ou bien qui est classée comme détenue en vue de la vente et qui :

- Représente une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte ;
- Fait partie d'un plan unique et coordonné pour se séparer d'une ligne d'activité ou d'une région géographique principale et distincte ; ou
- Est une filiale acquise exclusivement en vue de la revente.

Ajustements : chacun de ces ajustements apportés aux résultats IFRS est considéré comme étant de nature et / ou de valeur significative. L'exclusion de ces éléments de la mesure des profits fournit aux lecteurs des informations supplémentaires pertinentes sur la performance sous-jacente du Groupe au fil du temps, car elle est cohérente avec la manière dont la performance de l'entreprise est rapportée au Conseil d'Administration et au Comité Exécutif. Ces ajustements comprennent :

- Les résultats de gestion de portefeuille et de restructuration majeure;
- Les résultats d'assainissements historiques et principaux litiges juridiques ;
- Les amortissements d'immobilisations incorporelles résultant de l'Allocation du Prix d'Acquisition (PPA) et les réévaluations de stocks dans la marge brute ;
- Les résultats financiers nets relatifs aux changements de taux d'actualisation, aux coupons des obligations hybrides perpétuelles déduits des capitaux propres en IFRS et aux impacts de gestion de la dette (incluant principalement les gains/pertes relatifs au remboursement anticipé de dette) ;
- Les ajustements du résultat des capitaux propres pour les gains ou pertes de valeur, les gains ou pertes de change non réalisés sur la dette et la contribution au résultat des capitaux propres IFRS des participations cédées au cours de la période ;
- Les résultats des instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur, et la réévaluation des plans d'incitation à long terme liés aux actions du groupe Syensqo et des instruments de couverture correspondants;
- Les gains et pertes, liés à la gestion des couvertures de CO2 non comptabilisées en tant que couverture de flux de trésorerie, sont reportés en ajustements jusqu'à l'échéance de la couverture économique ;
- Les effets d'impôts sur les éléments précités et les charges ou produits d'impôts des années antérieures ;
- Tous les ajustements précités s'appliquent aux activités poursuivies et aux activités abandonnées, et incluent les impacts sur les participations ne donnant pas le contrôle.

Autres produits de l'activité : produits comprenant essentiellement les transactions de négoce de matières premières et d'utilités et les autres revenus considérés comme ne correspondant pas au savoir-faire et au cœur de métier de Solvay.

CFROI : Cash Flow Return On Investment : mesure les rendements en espèces des activités commerciales de Solvay. La variabilité du niveau du CFROI est un indicateur pertinent pour montrer si de la valeur économique a été créée, bien qu'il soit admis que cet indicateur ne peut être comparé à celui des pairs de l'industrie. La définition s'appuie sur une estimation raisonnable (estimation de la direction) du coût de remplacement des actifs et évite les distorsions comptables, par ex. pour dépréciations d'actifs. Il est calculé comme étant le ratio des flux de trésorerie récurrents sur les capitaux investis, avec :

- Flux de trésorerie récurrents = EBITDA sous-jacent + (dividendes reçus des entreprises associées et des co-entreprises - résultats sous-jacents des entreprises associées et des co-entreprises) - capex récurrents - impôts récurrents sur le résultat ;
- Capitaux investis : valeur de remplacement du goodwill et des actifs immobilisés + fonds de roulement net + valeur comptable des entreprises associées et des co-entreprises ;
- Capex récurrents : normalisé à 2,3% de la valeur de remplacement des actifs immobilisés, nets de la valeur du goodwill ;
- Les impôts récurrents sur le résultat sont normalisés à 28% de (EBIT sous-jacent - résultats sous-jacents des entreprises associées et des co-entreprises).

Charges financières nettes : charges nettes sur emprunts et coûts d'actualisation des provisions (à savoir celles relatives aux avantages postérieurs à l'emploi et aux engagements HSE).

Charges nettes sur emprunts : coûts des emprunts, nets des intérêts sur prêts et produits de placement et autres gains et pertes sur la dette nette.

Chiffre d'affaires net : Vente de biens et prestations de services à valeur ajoutée liées au savoir-faire et aux métiers de Solvay. Le chiffre d'affaires net exclut les Autres produits de l'activité.

Contributions volontaires aux pensions: contributions aux actifs des régimes en plus des contributions obligatoires aux régimes d'avantages sociaux des employés. Ces paiements sont discrétionnaires et sont motivés par l'objectif de création de valeur. Ces contributions volontaires sont exclues du free cash-flow car elles ont un caractère de désendettement en tant que remboursement de la dette.

Cotisations obligatoires aux régimes d'avantages sociaux des employés: pour les régimes capitalisés, les contributions aux actifs des régimes correspondant aux montants devant être versés au cours de la période considérée, conformément aux accords passés avec les fiduciaires ou la réglementation, ainsi que, pour les régimes non capitalisés, les prestations versées aux bénéficiaires.

Conversion en cash est un ratio utilisé pour mesurer la conversion d'EBITDA en cash. Il est défini comme suit: (EBITA sous-jacent + Capex des activités poursuivies) / EBITDA sous-jacent.

Croissance organique: croissance du chiffre d'affaires net ou de l'EBITDA sous-jacent, à l'exclusion des changements de périmètre (liés à de petites fusions et acquisitions n'entraînant pas de retraitements) et des effets de conversion des devises. Le calcul est effectué en rebasant la période précédente au périmètre d'activité et au taux de conversion des devises de la période actuelle.

CTA : Currency Translation Adjustment : écart de conversion.

Désendettement opérationnel : Réduction des passifs (dette financière nette ou provisions) à travers la performance opérationnelle uniquement, i.e. hors impacts fusions et acquisitions et périmètre, ainsi que les impacts de réévaluations (changement de taux de change, d'inflation, de mortalité, d'actualisation).

Dette nette financière : Dettes financières non courantes + Dettes financières courantes – Trésorerie & équivalents de trésorerie – Autres instruments financiers. La dette nette financière sous-jacente a pour effet de retraiter en dette 100% des obligations hybrides perpétuelles, considérées comme des capitaux propres selon les normes IFRS. C'est un indicateur clé de la solidité de la situation financière du Groupe, et qui est largement utilisé par les agences de notation.

EBIT : Résultat avant intérêts et impôts. C'est un indicateur de performance qui mesure la rentabilité opérationnelle du Groupe quelle que soit la structure de financement.

EBITDA : Résultat avant intérêts, impôts et amortissements. Le Groupe a inclus l'EBITDA comme indicateur de performance alternatif car la direction estime que la mesure fournit des informations utiles pour évaluer la rentabilité opérationnelle du Groupe ainsi que sa capacité à générer des flux de trésorerie opérationnels.

Eco-profil : Empreinte environnementale d'un produit, de l'extraction des matières premières à la sortie de l'usine Solvay. Évaluation quantitative fondée sur des données scientifiques, avec 21 indicateurs d'impact.

Effet de levier (ou ratio de levier) : Dette nette / EBITDA sous-jacent des 12 derniers mois. Effet de levier sous-jacent = dette nette sous-jacente / EBITDA sous-jacent des 12 derniers mois.

Effet prix nets : Différence entre la variation des prix de vente et la variation des coûts variables.

Fonds de roulement net : Stocks, créances commerciales et autres créances courantes, moins dettes commerciales et autres dettes courantes.

Free cash flow : Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation (à l'exclusion des flux de trésorerie liés aux acquisitions ou aux cessions de filiales, des sorties de trésorerie liées aux contributions volontaires aux régimes de retraite, étant donné qu'elles sont de nature à réduire l'effet de levier en tant que remboursement de la dette, et des flux de trésorerie liés à la gestion interne du portefeuille, tels que les coûts externes non récurrents du découpage interne et les impôts y afférents...), les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement (à l'exclusion des flux de trésorerie liés aux acquisitions et cessions de filiales et des flux de trésorerie associés au projet de scission partielle), et les autres investissements, et à l'exclusion des prêts aux entreprises associées et des participations non consolidées, et de la comptabilisation des créances affacturées), le paiement des dettes de location, et l'augmentation/diminution des emprunts liés à l'assainissement de l'environnement. Avant l'adoption de la norme IFRS 16, les paiements au titre des contrats de location simple étaient inclus dans les flux de trésorerie disponibles. Suite à l'application de la norme IFRS 16, les contrats de location étant généralement considérés comme étant de nature opérationnelle, les flux de trésorerie disponibles intègrent le paiement du passif locatif (à l'exclusion des charges d'intérêts). L'exclusion de cet élément dans le flux de trésorerie disponible se traduirait par une amélioration significative du flux de trésorerie disponible par rapport aux périodes précédentes, alors que les opérations elles-mêmes n'ont pas été affectées par la mise en œuvre de l'IFRS 16. Il s'agit d'une mesure de la génération de trésorerie, de l'efficacité du fonds de roulement et de la discipline en matière de capital du groupe.

Free cash flow aux actionnaires de Solvay: Free cash flow après le paiement des intérêts nets, des coupons sur obligations hybrides perpétuelles et des dividendes aux participations ne donnant pas le contrôle. Cela représente le cash-flow disponible aux actionnaires de Solvay pour payer leur dividende et/ou réduire la dette financière nette.

Free cash flow conversion ou conversion des flux de trésorerie disponibles: est calculé comme le rapport entre les flux de trésorerie disponibles aux actionnaires de Solvay sur les 12 derniers mois en glissement (avant compensation des dividendes versés aux actionnaires ne donnant pas le contrôle) et l'EBITDA sous-jacent sur les 12 derniers mois en glissement.

GBU : Global business unit.

HPPO: Peroxyde d'Hydrogène pour Oxyde de Propylène, nouvelle technologie pour produire de l'oxyde de propylène à partir de peroxyde d'hydrogène.

IFRS : International Financial Reporting Standards.

Indicateurs extra-financiers: Indicateurs utilisés qui mesurent la performance en matière de durabilité de l'entreprise en complément des indicateurs financiers. Solvay a sélectionné 10 indicateurs qui sont inclus dans la feuille de route ONE Planet. Pour plus d'information, nous renvoyons au dernier rapport annuel intégré disponible sur www.solvay.com.

Investissements (Capex) : Montants payés pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles présentées dans les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement, et les montants payés pour les dettes de location (à l'exclusion des intérêts versés), présentées dans les flux de trésorerie liés aux activités de financement, à l'exclusion de l'acquisition d'actifs liés au projet de scission partielle. Cet indicateur est utilisé pour gérer les capitaux employés dans le groupe.

Intensité de Recherche & innovation : ratio entre recherche & innovation / chiffre d'affaires net.

OCI : Other Comprehensive Income - Autres éléments du résultat global.

PP : Point de pourcentage, utilisé pour exprimer l'évolution de ratios.

PPA : Allocation du Prix d'Acquisition - impacts comptables des acquisitions, concernant essentiellement Rhodia et Cytec.

PSU – Performance Share Unit: Unité d'Actions de Performance.

Recherche & innovation : coûts de recherche et développement reconnus dans le compte de résultats et en tant que capex, avant déduction des subsides, royalties et des charges d'amortissements y relatifs. Cet indicateur mesure l'effort de trésorerie total dans la recherche et l'innovation, que les coûts aient été passés en charges ou capitalisés.

Résultat de base par action : Résultat net (part Solvay) divisé par la moyenne pondérée du nombre d'actions, après déduction des actions propres rachetées pour couvrir les programmes de stocks options.

Résultat dilué par action : Résultat net (part Solvay) divisé par la moyenne pondérée du nombre d'actions, ajusté pour tenir compte des effets de dilution.

Résultats des assainissements historiques et des principaux litiges juridiques : comprend :

- Les coûts d'assainissement qui ne sont pas générés par des actifs de production en activité (fermeture de sites, productions abandonnées, pollution des années antérieures) ;
- L'impact des principaux litiges juridiques.

Résultat de gestion et réévaluations de portefeuille : comprend :

- Les gains et pertes sur vente de filiales, entreprises communes, co-entreprises, et entreprises associées qui ne sont pas qualifiées en tant qu'activités abandonnées ;
- Les coûts d'acquisition des nouvelles activités ;
- Les coûts opérationnels non récurrents liés à la gestion interne du portefeuille (carve-out des principales lignes d'activités)
- Les gains et pertes sur vente de biens immobiliers non directement liés à une activité opérationnelle ;
- Les coûts de restructuration induits par la gestion du portefeuille et de restructurations importantes, y compris les pertes de valeur résultant de la cessation d'une activité ou de la fermeture d'un site ;
- Les pertes de valeur résultant des tests de dépréciation réalisés sur les UGT.

Il ne comprend pas les impacts comptables non cash des amortissements résultant du PPA des acquisitions.

ROCE: Rendement sur capitaux employés, calculé comme le ratio entre l'EBIT sous-jacent (avant ajustement pour l'amortissement du PPA) et les capitaux employés. Les capitaux employés comprennent le fonds de roulement net, les immobilisations corporelles et incorporelles, le Goodwill, les actifs comptabilisés au titre du droit d'utilisation, les participations dans des entreprises associées et les coentreprises et d'autres participations. Ils sont calculés comme la moyenne de la situation à la fin des 4 derniers trimestres.

SOP : Stock Option Plan.

Sous-jacent : Les résultats sous-jacents sont censés fournir une indication davantage comparable de la performance fondamentale de Solvay sur les périodes de référence. Ils sont définis comme étant les chiffres IFRS, ajustés pour les « Ajustements » définis ci-dessus. Ils fournissent aux lecteurs des informations supplémentaires sur la performance sous-jacente du Groupe dans le temps, ainsi que sur sa situation financière, et sont cohérents avec la manière dont la performance et la situation financière de l'entreprise sont communiquées au Conseil d'Administration et au Comité Exécutif.

SPM: L'outil de Gestion de Portefeuille Durable est intégré au cadre Solvay Way (et lié à cinq pratiques). Il sert d'outil stratégique pour développer les informations sur notre portefeuille et analyser les impacts des grandes tendances du développement durable sur nos activités.

SBTi - Science-based target initiative

Taux d'impôts sous-jacent: Charges d'impôts / (résultat avant impôts – résultats des entreprises associées et des co-entreprises – intérêts et résultats de change réalisés sur la co-entreprise RusVinyl), – tous déterminés sur une base sous-jacente. L'ajustement du dénominateur relatif aux entreprises associées et aux co-entreprises est dû au fait que leur contribution est déjà nette d'impôts. Cette mesure fournit une indication du taux d'imposition au sein du Groupe.

WACC: weighted average cost of capital – coût moyen pondéré du capital.

Contacts

Relations investisseurs

Boris Cambon-Lalanne
+32 471 55 37 49

Geoffroy d'Oultremont
+32 478 88 32 96

Vincent Toussaint
+33 6 74 87 85 65

investor.relations@solvay.com

Relations media

Peter Boelaert
+32 479 30 91 59

Laetitia Van Minnenbruggen
+32 484 65 30 47

Kimberly King
+ 1 470 464 4336

media.relations@solvay.com

Informations prospectives

Ce communiqué peut contenir des informations prospectives. Les déclarations prospectives décrivent les attentes, plans, stratégies, objectifs, événements futurs ou intentions. La réalisation des déclarations prospectives contenues dans ce communiqué est sujette à des risques et à des incertitudes en raison d'un certain nombre de facteurs, y compris des facteurs économiques d'ordre général, les fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change; l'évolution des conditions de marché, la concurrence des produits, la nature du développement d'un produit, l'impact des acquisitions et des désinvestissements, des restructurations, du retrait de certains produits; du processus d'approbation réglementaire, des scénarii globaux des projets de R&I et d'autres éléments inhabituels. Par conséquent, les résultats réels ou événements futurs peuvent différer sensiblement de ceux exprimés ou implicites dans ces déclarations prospectives. Si de tels risques connus ou inconnus ou des incertitudes se concrétisent, ou si nos hypothèses s'avéraient inexactes, les résultats réels pourraient différer considérablement de ceux anticipés. La société ne s'engage nullement à mettre à jour publiquement ses déclarations prospectives.

À propos de Solvay

Solvay, une entreprise qui s'inspire des idées novatrices d'Ernest Solvay dans le processus de fabrication du carbonate de soude, s'engage à réinventer la chimie avec ses 9 000 collaborateurs passionnés. Depuis 1863, Solvay met la puissance de la chimie au service de solutions innovantes et durables qui répondent aux besoins les plus fondamentaux de notre planète. Ses technologies contribuent à façonner un monde meilleur, que ce soit en purifiant l'air, en préservant l'eau ou les aliments, en protégeant notre santé et bien-être, en créant des vêtements respectueux de l'environnement, ou en améliorant la durabilité des pneus de nos voitures. La détermination constante de Solvay à forger un avenir durable et équitable oriente la transition vers la neutralité carbone d'ici 2050. Avec un chiffre d'affaires net de 4,9 milliards d'euros en 2023, Solvay est cotée sur Euronext Brussels et Paris (SOLB). Plus d'informations sont disponibles sur solvay.com et LinkedIn.

Site web Relations Investisseurs

- [Documentation relative aux résultats](#)
- [Capital Market day](#)
- [Information relative à l'action](#)
- [Information relative à la dette](#)
- [Information RSE](#)
- [Rapport annuel](#)
- [Webcasts et présentations](#)

The image features a vibrant blue background with several abstract, three-dimensional shapes. A large, textured blue sphere dominates the upper left. To its right, a smaller, smooth blue sphere is visible. In the lower right, a highly reflective, faceted silver sphere is shown, which appears to be covered in tiny droplets or particles. Another similar silver sphere is partially visible in the lower left. The overall aesthetic is clean, modern, and scientific.

www.solvay.com

SOLVAY